



Parc national
de La Réunion

20 RAPPORT D'ACTIVITÉ 24





ÉDITO

Lorsque l'on se représente l'île de La Réunion, nous viennent immédiatement à l'esprit ses paysages grandioses, ses forêts primaires et sa biodiversité unique. **Ce patrimoine exceptionnel, n'est pas seulement une richesse à admirer, c'est aussi un héritage à protéger.** Chaque jour, au Parc national de La Réunion, nous œuvrons pour qu'il perdure et soit transmis aux générations futures.

Face aux défis climatiques, à la pression des espèces envahissantes et aux évolutions de nos modes de vie, nous devons redoubler d'efforts pour préserver ce qui fait l'âme de notre île. C'est tout le sens de notre action : une gestion qui

anticipe et se nourrit de l'expérience et des méthodes qui existent par-delà nos frontières, comme en Afrique du Sud, et une mobilisation collective, ancrée dans notre Charte, pour mieux connaître, mieux agir, et mieux préserver.

Des paysages préservés, un patrimoine vivant

Nos montagnes, nos forêts, nos pitons et nos cirques sont les témoins d'une histoire et d'une géologie uniques, ce sont aussi des espaces de vie, de ressourcement et de culture.

Cette dernière année, nous avons poursuivi notre engagement pour la conservation écologique, en lançant une immense campagne de diagnostic des milieux naturels de l'île, qui permettra d'agir à l'échelle du territoire, aux côtés de nos partenaires historiques, afin de se donner les meilleures chances de sauvegarder nos paysages et la richesse de nos habitats. Il va s'agir aussi d'en préserver la résilience face au changement climatique au travers de programmes innovants.

Au Maïdo, au sommet du Volcan, en forêt primaire de Mare Longue, et sur de multiples sites emblématiques, l'on tente de redonner aux milieux leur équilibre naturel. Ces actions ne sont pas seulement techniques ; elles traduisent notre volonté de respecter les écosystèmes.

L'année a également été tristement marquée par la perte de Vincent Boulet, un homme de connaissance et d'engagement, membre externe de notre Conseil scientifique, à qui l'on doit en grande partie et avec le concours de René Robert, la reconnaissance internationale de l'île et son classement par l'UNESCO en 2010 comme Bien au Patrimoine mondial de l'humanité pour ses Pitons, Cirques et Remparts. Nous rendons hommage à nos *zARBoutan*.

Ici et là nous parviennent malgré tout d'heureuses nouvelles, la découverte dans la nature de stations d'espèces rares au bord de l'extinction, le cri inattendu de pétrels noirs qui laissent présager de nouvelles colonies. Des financements qui nous sont accordés pour poursuivre nos importantes actions de conservation du Pétrel, du Tuit-tuit, et avec eux un espoir renouvelé pour la sauvegarde de nos espèces endémiques menacées.

Préserver aujourd'hui, pour transmettre demain

Préserver, ce n'est pas figer. La Réunion est un territoire vivant, où les activités humaines doivent trouver leur place en harmonie avec l'environnement. C'est pourquoi nous accompagnons aussi les initiatives qui allient respect de la nature et développement économique.

En accompagnant les acteurs publics et privés vers une sobriété lumineuse indispensable, l'on fait un pas vers le respect du vivant. En soutenant la culture patrimoniale, en valorisant la marque *Esprit parc national*, ou encore en encourageant l'essor de l'agroécologie, nous participons à un modèle économique plus durable, intimement lié à l'identité réunionnaise.

L'éducation et la sensibilisation restent aussi au cœur de nos priorités. Transmettre l'amour de notre patrimoine naturel passe par des actions concrètes. Ainsi, nous avons pu mener à son terme un projet pédagogique d'ampleur sur le Sentié FAH'ÂME, qui, comme un symbole, relie culturellement ma commune des Avirons à celle de Saint-Philippe en passant par les Hauts de l'île, cœur de parc national.

En 2024, le Parc national de La Réunion a consolidé ses actions et renforcé ses engagements. Mais ce travail n'a de sens que s'il est partagé. Car protéger La Réunion, c'est avant tout une aventure collective.

Merci à toutes celles et tous ceux qui participent à cette mission essentielle. Bonne lecture !

Éric Ferrère
Président du Parc national de La Réunion

SOMMAIRE

01

CONSERVER LES HABITATS ENDÉMIQUES EN INTÉGRANT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pages 6 > 17

Les acteurs réunionnais mobilisés pour conserver et restaurer les milieux naturels | 7

- Milieux naturels et interfaces | 9
- Inventaires et cartographie des habitats | 10
- La recherche au service de l'action | 11
- Gouvernance partagée | 12

Une collaboration consolidée sur le terrain avec le renfort de brigades | 13

Intégration des impacts du changement climatique dans la gestion des aires protégées | 15

02

CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES À ENJEUX

Pages 18 > 32

Conservation des espèces végétales | 19

- Espèces invasives : un protocole expérimental de dévitalisation naturelle des souches | 19

- PNA Flore : Le projet de conservation CEODES se poursuit avec ses partenaires | 21
- Une seconde station de la fougère *Bolbitis auriculata* découverte | 22

Conservation des espèces animales | 23

- Lancement du projet de conservation de L'Echenilleur de La Réunion 2024 - 2026 | 23
- Bilan des missions d'acquisition de connaissance et de suivi des Pétrels | 25
- Coopération sur l'étude des populations de cerfs de Java | 27

Préservation des paysages | 28

- Plan de paysage : du diagnostic à la définition de la stratégie | 28
- Formations inter-organismes, données enrichies et regards croisés sur les paysages | 31
- Des données enrichies pour l'étude des documents de planification et d'urbanisme | 31

03

CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À LA RÉUNION

Pages 33 > 45

Accompagnement du territoire à la connaissance, à la valorisation et à l'amélioration de ses environnements nocturnes | 34

- Lancement de l'enquête socio-anthropologique sur le rapport à la nuit des habitants de La Réunion | 34

- Partenariat officialisé avec l'Association pour le Développement Industriel de La Réunion (ADIR) | 35

Accompagnement à la transition agro-écologique | 37

- Bilan de trois années d'appui aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) | 37
- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : retour sur deux ans d'animation | 39
- Accompagnement de groupements d'agriculteurs (GIEE) | 41

Valorisation des enjeux de la charte à travers la marque *Esprit parc national* | 43

- Bilan du déploiement de la marque *Esprit parc national* | 43
- Participation à la foire agricole de Bras-Panon : un rayonnement de la marque *Esprit parc national* | 45

04

ZOOM SUR LES TERRITOIRES

Pages 46 > 63

Toute l'île | 47

- Cyclone Belal : Coopération pour la sécurisation des sentiers et infrastructures | 47

Sud de l'île | 50

- Valorisation des patrimoines des Hauts sur l'itinéraire Sentié FAH'ÂME | 50
- Des outils pédagogiques disponibles en version numérique | 50

Volcan sommital | 52

- Démantèlement de points noirs paysagers sur le massif de la Fournaise | 52
- Renaturation des espaces anthropisés du gîte du volcan | 53

Mafate | 54

- Évolution du Projet Alimentaire de Territoire | 54

Maïdo | 56

- Lancement du projet Pilote de régénération écologique Post-incendie | 56

Grande chaloupe - Îlet à Guillaume | 58

- Partenariat consolidé avec le Département au service du patrimoine culturel | 58

Grande chaloupe - Îlet à Guillaume | 59

- Atlas des propriétés privées : Impliquer le secteur privé dans la gestion conservatoire | 59

Saint-Philippe | 60

- Les Jours de la Nuit : Une dynamique nouvelle sur le territoire | 60

Saint-Louis | 62

- Projet Quartiers étoilés et séjour de découverte nocturne aux Makes | 62

05

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Pages 64 > 81

Protection et transmission des patrimoines | 65

- Des festivités pour éduquer, sensibiliser, communiquer | 65
- 1ère édition d'un concours photo sur les environnements nocturnes à La Réunion | 70

- Chantiers de lutte participatifs : un nouveau format pédagogique « junior » | 73

- Outils pédagogiques : L'exemple des carnets de voyage | 75

- Service civique : des « ambassadeurs » en remplacement des « éco-gardes » | 77

Consolidation de partenariats en faveur de projets durables | 78

- Séminaire technique international Ramsar : une mobilisation inédite pour la préservation des zones humides en outre-mer | 78

- Séminaire de l'Office français de la biodiversité à La Réunion : des liens consolidés au siège du Parc national | 80

- Sensibilisation des acteurs du tourisme à la biodiversité avec l'Office de Tourisme de l'Ouest | 81

06

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Pages 83 > 91

Le conseil d'administration valide le projet établissement | 84

Évolution métiers : des techniciens d'animation territoriale au service du développement durable et de la transition écologique | 84

L'antenne ouest du Parc national inaugurée à Trois-Bassins | 86

Journée de cohésion des agents : culture et traditions culinaires au menu ! | 88

Les Parc nationaux de France | 89

- Un collectif mobilise pour une contribution renforcée aux politiques publiques | 89
- Salon des maires et des collectivités locales : une mobilisation inédite | 90

07

MOYENS DÉDIÉS AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Pages 92 > 94

Les moyens humains | 93

Les moyens financiers | 93



CONSERVER LES HABITATS ENDÉMIQUES
EN INTÉGRANT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES ACTEURS RÉUNIONNAIS MOBILISÉS POUR CONSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

En permettant aux milieux naturels de résister et s'adapter face aux changements globaux et aux aléas, le projet intégré de conservation et de restauration des milieux ambitionne de répondre à l'un des quatre enjeux de la charte du Parc national de La Réunion : inverser la tendance à la perte de la biodiversité.

Il s'agit de mettre en œuvre des plans d'actions priorités afin de préserver les milieux les plus intacts, et restaurer la fonctionnalité des habitats déjà transformés, en s'appuyant sur une gouvernance renforcée.

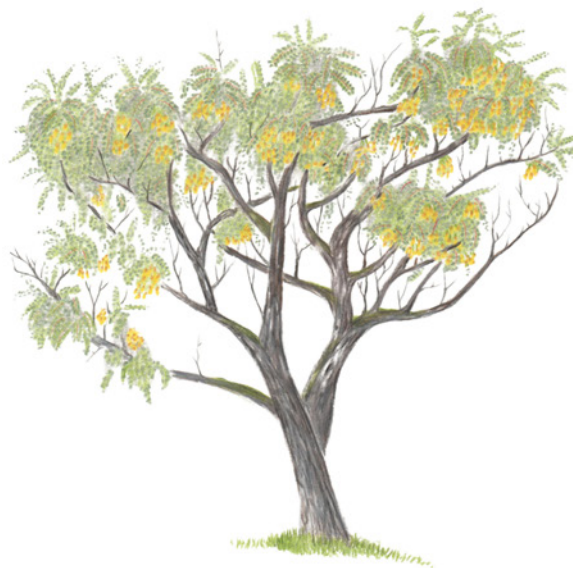
En 2024, le projet intégré de conservation et de restauration des milieux naturels a mobilisé l'ensemble des parties prenantes*,

avec 1 comité de pilotage, 1 comité technique et 8 groupes de travail réalisés sur des sujets structurants relatifs à la conservation et à la restauration des milieux naturels prioritaires. Grâce à l'obtention d'un financement fonds vert, sa cellule R&D* en articulation avec le Cirad et l'Université de La Réunion, a pu recruter une dizaine de personnes dédiées à sa mise en œuvre.

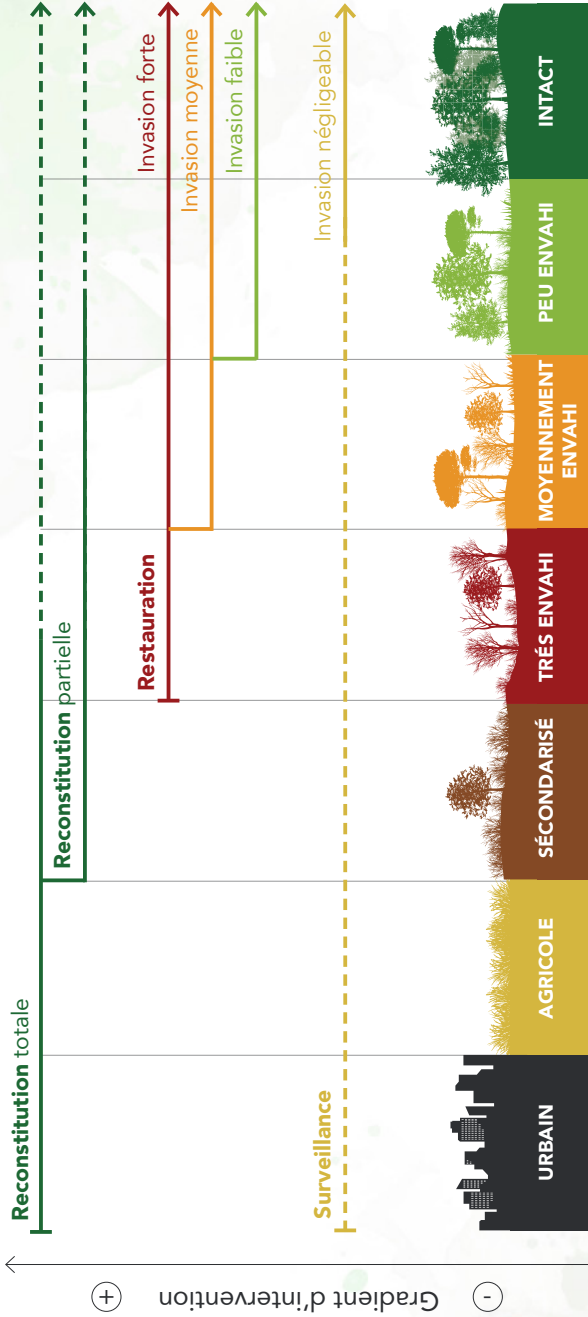
L'élaboration d'un référentiel de restauration a été entrepris. Il permet de mieux identifier les objectifs d'un futur chantier en fonction d'un état de conservation donné, et illustre le travail d'harmonisation à l'œuvre.

*Le projet intégré réunit autour de comités de pilotage et de comités techniques Parc national de La Réunion, Département, Région, Etat, ONF, Cirad, Université de La Réunion et Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM). Les groupes de travail associent les experts, gestionnaires d'aires protégées, et association locales (SPL-Edden, Ave2M, IRI, SREPEN, Armefflor etc.)

*La cellule R&D ReMiNat est co-portée par le Parc national de La Réunion, le Cirad et l'Université de La Réunion, avec la participation du CBNM et de l'Armefflor.



Le référentiel d'action
Les parcours du référentiel – Restaurer les habitats



Degré de naturalité

MILIEU NATUREL – Degré d'invasion

Source : Parc national de La Réunion, Cirad

Milieux naturels et interfaces

La dynamique engagée dans le cadre du projet de Gestion Agroécologique et Innovante des friches par l'Agroforesterie Réunionnaise (GAIAR) mené avec l'Armeflhor, se poursuit actuellement au travers du projet intégré, en ciblant l'amélioration de la gestion des interfaces entre les milieux naturels et les milieux anthropisés.

Constatant la présence de grandes surfaces en friches, réservoirs d'espèces exotiques envahissantes (EEE), en lisière de milieux naturels, l'Armeflhor et le

Parc national de La Réunion ont en effet expérimenté la mise en place de systèmes agroforestiers, permettant la reconquête de terres en friches, la lutte contre les EEE, et favorisant la résilience des systèmes de production agricole.

Les résultats obtenus sont prometteurs et l'agroforesterie représente une voie pour renforcer la résilience climatique des systèmes agricoles à La Réunion. Un travail préparatoire est en cours afin de caractériser ces interfaces sur 3 sites pilotes et définir des modalités de gestion.



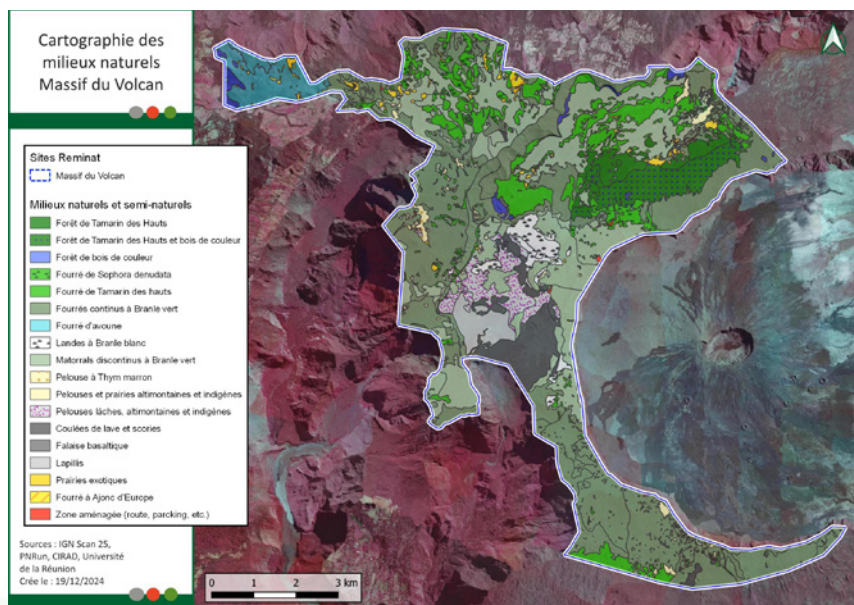
Rencontre agricole co-animée par le Parc national et l'Armeflhor autour de la production de cacao

Inventaires et cartographie des habitats

La cellule R&D, avec l'aide de nombreux partenaires a investi plusieurs massifs prioritaires afin d'établir des programmes d'action.

Ainsi entre janvier et juin 2024, un important déploiement terrain a été réalisé par le Parc national de La Réunion, afin de

cartographier les milieux naturels du massif du Piton de la Fournaise sur 2 700 hectares, d'évaluer le niveau d'invasion par les espèces exotiques, et d'améliorer ainsi notre connaissance de l'état du massif.



Le déploiement s'est poursuivi sur la Commune de Sainte-Rose, où 1 045 hectares ont pu être inventoriés avec la collaboration de l'Office national des Forêts (ONF), SPL EDDEN, et la commune de Sainte-Rose, et des propriétaires de forêts.

Le massif du Grand Bénare, qui avait fait l'objet d'inventaires,

téledétection et priorisation en 2023, a fait l'objet en 2024 d'une définition de stratégie d'intervention. Plusieurs groupes de travail impliquant l'ensemble des partenaires, **permettront de définir un programme d'action afin de maintenir et améliorer son état de conservation.**



Les agents et partenaires amenés à contribuer aux différents inventaires ont été formés par le CBNM à la reconnaissance des milieux naturels et à l'identification des graminées exotiques et indigènes.

En complément de ces actions diagnostiques, 3 nouvelles stations de biosécurité pédestres ont été installées en 2024, deux dans le massif de Grand Coude et une station mobile dans le massif de la Roche Écrite.

Cette démarche vise deux objectifs : limiter l'introduction des

espèces exotiques envahissantes végétales dans les milieux naturels préservés, et sensibiliser les utilisateurs des sentiers de randonnée à la menace qu'elles représentent.

La recherche au service de l'action

En parallèle, les actions de restauration des tamarinaies entreprises par l'Université de La Réunion ont été marquées par des avancements sur la lutte biologique contre le psylle du tamarin, à l'aide de deux macro-organismes, *Psyllaephagus sp.* et *Harmonia conformis*. **Les objectifs suivants ont été réalisés :**

- **Collecter** sur le terrain australien *Psyllaephagus sp.* et optimiser son élevage ;
- **Définir** les traits d'histoire de vie de *Harmonia conformis* ;





► **Rédiger** le dossier de demande d'introduction dans l'environnement de la coccinelle *Harmonia conformis* transmis à l'ANSES en août 2024

Enfin, 2024 a été l'occasion de contribuer à des temps d'échanges, de partage de résultats et de valorisation de la démarche de conservation et restauration des milieux naturels aux côtés de nos partenaires nationaux, notamment ultra-marins :



- Groupe de travail Flore/Fonge outre-mer animé par l'OFB
- Réseau Flore/Fonge des Conservatoires Botaniques Nationaux
- Séminaire à Stellenbosch en Afrique du Sud grâce à notre coopération avec le réseau des parcs nationaux Sud-Africains (*Voir l'article page 16*).

Gouvernance partagée

Enfin, le projet intégré a été récompensé par le prix national du génie écologique 2024 dans la catégorie « pratiques favorables à la biodiversité ».

Ce prix récompense notamment la mise en œuvre d'un partenariat vivant entre différents acteurs clés du territoire, autour d'une cellule de Recherche & Développement entièrement dédiée.

Grâce aux financements obtenus dès 2023 (FEDER, FEADER, AFD, Fonds vert), les travaux menés à l'échelle de massifs ont permis de traduire des objectifs globaux, à l'échelle de l'île, en objectifs opérationnels.

Au-delà de la cellule opérationnelle R&D, le projet intégré de conservation et restauration des milieux naturels a su mobiliser un vaste panel de partenaires, notablement impliqués aux différentes étapes de la démarche, afin d'améliorer la gouvernance et rendre ces objectifs réalisables.



Ce projet est financé par l'Etat au titre du "Fonds vert - France nation verte".





UNE COLLABORATION CONSOLIDÉE SUR LE TERRAIN AVEC LE RENFORT DE BRIGADES

Dans la suite logique du travail partenarial impulsé par le Projet intégré de conservation et de restauration des milieux naturels, la programmation pluriannuelle des travaux de lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes à l'échelle des forêts départementales (programme « DNAT ») est au cœur des discussions entre le Département, propriétaire, les gestionnaires, l'Office national des forêts (ONF) et le Parc national.

Au gré des inventaires opérés sur les massifs prioritaires, **l'objectif est d'échanger et orienter les actions de lutte à mettre en œuvre prioritairement en cœur de parc national.**

Les gestionnaires Parc national et ONF travaillent de concert sur la programmation des travaux en partageant les enjeux, les modalités d'intervention et les itinéraires techniques de lutte.

Il ressort de ce travail collaboratif; des propositions de poursuite de chantiers, de nouvelles zones de travaux à programmer par l'ONF et d'interventions à réaliser par les agents du Parc national.

Dans le cadre de cette organisation, chaque antenne du Parc national organise ainsi des chantiers de lutte sur les sites identifiés comme aux Makes, à Mare Longue, à la Plaine-des-

Palmistes, à la Plaine des fougères et à la Roche Écrite. Au titre des « Expérimentations en restauration écologique », elles ont bénéficié en 2024, en renfort des équipes de terrain, du recrutement de brigades d'agents dédiées, formés à la dynamique des milieux, aux techniques d'intervention et aux enjeux de lutte.

À l'occasion d'une rencontre inter-brigades, organisée à la Maison du Parc national en décembre, les équipes des 4 secteurs ont pu partager leurs bilans respectifs.



INTÉGRATION DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

Le changement climatique affectera La Réunion à des niveaux multiples : évolution de la biodiversité, de la fréquentation des sites, des aléas, dont les feux de forêt. Intégrer les impacts du changement climatique dans la gestion du parc national et pouvoir disposer de plans d'actions adaptatifs constitue, en ce sens, un objectif majeur du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) de l'établissement.

Au cours du séminaire GeCoBio* 2024, la thématique du changement climatique a du reste été retenue par le Parc national, organisateur de l'évènement, en collaboration avec l'Université de La Réunion.

Les partenaires ont ainsi présenté leurs études relatives aux impacts du changement climatique sur la biodiversité, la production d'énergie ou l'économie de l'île, et posé la question de l'adaptation des modes de gestion.

Dans le cadre d'une coopération d'échanges avec SANParks, réseau des parcs nationaux sud-africains (*Voir en page suivante*), le Parc national et le CIRAD ont pu se saisir de la thématique en s'appuyant sur l'apport de la « méthode participative par scénarios » de Gregor Schuurman, qui vise à définir des plans de gestion adaptatifs, ceci pour chacun des objets de gestion du Parc national.



■ Étapes de la méthode participative par scénarios

Au cours d'ateliers menés avec les directeurs de Parcs nationaux en séminaire à La Réunion, puis avec SANParks, et les partenaires locaux (CIRAD, CBNM, ONF, Département et Etat), la méthode

a ainsi été expérimentée et déclinée pour pouvoir définir les premières actions d'un plan d'actions adaptatif, notamment dans le cadre de la conservation et de la restauration des habitats.

*Séminaire des GEstionnaires de la COnservation de la BIOdiversité

Le changement climatique au cours du séminaire des directeurs des Parcs nationaux

Le séminaire des directeurs des Parcs nationaux s'est déroulé du 21 au 25 octobre 2024 à La Réunion (voir l'article sur les Parcs nationaux de France en page 89). Au programme, la présentation des actions de restauration des milieux naturels avec la prise en compte des impacts du changement climatique. Les Parcs nationaux de La Réunion, des Cévennes et du

Mercantour ont pu présenter leurs méthodes respectives d'intégration du changement climatique dans leurs plans de gestion. De fructueux échanges ont permis de questionner ces méthodes, d'en identifier les atouts et contraintes, puis de définir une méthode partagée, pour pouvoir définir des actions concrètes en fonction de différents enjeux identifiés.

Le changement climatique au cœur de la coopération internationale

Des sessions d'échanges avec les Parcs nationaux d'Afrique du Sud ont été organisés en milieu naturel.



Dans le cadre de la coopération internationale entre le réseau des Parcs nationaux d'Afrique du Sud (SANParks) et le Parc national de La Réunion,

financée par l'Agence Française de Développement (AFD), la thématique du changement climatique a été au cœur des échanges en 2024.



Du 12 au 15 novembre, les agents ont accueilli la délégation sud-africaine au siège du Parc national et pu bénéficier de leur expertise et retour d'expériences sur la méthode participative par scénarios testée en Afrique du Sud sur divers objets de

gestion. Suite à ces rencontres, les plans de gestion élaborés par le Parc national et le Cirad ont bénéficié d'une prise en compte effective des impacts du changement climatique sur la restauration des habitats prioritaires de La Réunion.



Le projet de coopération avec SanParks est financé par l'Agence Française de Développement.





CONSERVATION DES HABITATS
ET DES ESPÈCES À ENJEUX

CONSERVATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES

Espèces invasives : un protocole expérimental de dévitalisation naturelle des souches



Le programme BONZAIL (2024-2026) vise à évaluer l'efficacité de la dévitalisation de souches d'espèces invasives avec de l'ail, afin de permettre aux gestionnaires*

de disposer d'une solution de dévitalisation accessible, naturelle, légale et compatible avec la Loi Labbé qui encadre l'utilisation des produits phytosanitaires.

*Le projet BONZAIL est réalisé en partenariat avec l'ITAB, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, l'ARMEFLHOR, l'ITEIPMAI, ONF, ONF Végétis, SNCF Réseau et le laboratoire du SONAS – Université d'Angers, le Parc national de la Réunion et la SAPEF Paysage, et est conduit grâce au soutien technique et financier de l'OFB et de l'UNEP.

Pour évaluer l'efficacité de la technique dans différents contextes et définir les conditions optimales d'utilisation, **Plante & Cité a invité les gestionnaires bénévoles à tester la technique sur ses propres espaces à l'aide d'un protocole co-construit.**

Chaque membre expérimentateur a commencé à évaluer les effets de l'ail sur une espèce envahissante.

À La Réunion, le Parc national et l'Armeflhor ont choisi *Syzygium jambos*, le jamrosat, qui a colonisé de nombreux milieux naturels de l'île.

L'expérimentation a été mise en place en août 2024 à Mare Longue, en lisière de cœur de parc national, sur 32 individus dont 16 témoins.

Après un recépage, les souches de jamrosats ont été percées afin d'introduire les gousses d'ail au niveau du cambium, au plus près des tissus vivants. Les tests feront l'objet de relevés de suivi en 2025 et 2026.

Courant 2024, des experts du ministère de l'agriculture ont officiellement indiqué que la gousse d'ail entière ne rentrait pas dans le champ de la réglementation phytosanitaire. Sans transformation, elle n'est pas considérée comme une substance et son utilisation n'est pas réglementée.



PNA Flore : Le projet de conservation CEODES se poursuit avec ses partenaires

Le projet Fonds vert de Conservation, Étude et Observatoire des Espèces à Sauvegarder (CEODES) piloté par le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) contribue depuis juillet 2023 à la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Actions (PNA) flore à travers des actions de conservation ciblant 19 espèces végétales menacées d'extinction.

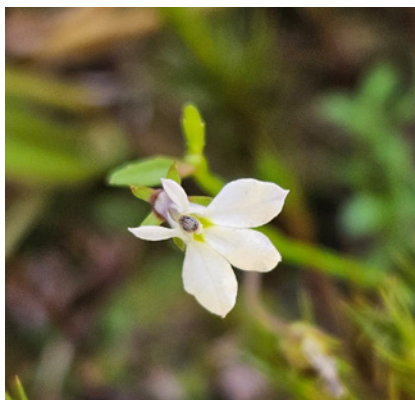
Le Parc national y a largement contribué via une convention de partenariat qui s'inscrit dans la suite des projets RHUM (2014), FEDER ESPECE (2021) et FEDER SEVE (2023), dont les résultats ont été présentés en séminaire en octobre 2024. Le Parc national participe aux missions de prospections, récoltes, plantations

et au suivi des opérations pour les 19 taxons menacés ciblés par le projet CEODES.

Le CBNM a également continué les travaux entamés sur *Oeceoclades borbonica* et *versicolor* en collaboration avec plusieurs acteurs scientifiques et associatifs. Ainsi, 176 plants issus de culture *in vitro* ont été réintroduits en milieu naturel et font l'objet de suivis.

L'acquisition de connaissances s'est poursuivie grâce à des partenariats, avec l'IRD et l'Université de La Réunion, pour l'étude des trajectoires d'extinction d'arbres endémiques liées aux invasions biologiques (projet FRAG'ILE EDENE). Par ailleurs, 89 échantillons d'*Heterochaenia sp.* ont été envoyés au jardin botanique de Meise pour une révision taxonomique via des analyses morphogénétiques.

Le volet *ex situ* du projet a permis l'acquisition de machines pour faire fonctionner la banque de semences conservatoire. Cela permettra d'améliorer les connaissances sur la conservation et la multiplication des taxons PNA récoltés *in situ*.



Lobelia parva

© CBNM

Dans le cadre du projet CEODES, des plants de *Lobelia parva*, herbacée endémique de La Réunion connue sur une seule station naturelle et en danger critique d'extinction ont été plantés et s'épanouissent à La Maison du Parc national.

Une seconde station de la fougère *Bolbitis auriculata* découverte

Début septembre, deux agents du Parc national ont découvert une nouvelle station de fougère indigène rare, en danger critique d'extinction sur l'île. Grâce à leur connaissance approfondie du patrimoine floristique, les agents ont pu recenser plus d'une dizaine d'individus de *Bolbitis auriculata*.

Bolbitis auriculata est présente en Afrique tropicale, à Madagascar,

dans l'archipel des Comores, ainsi que dans les Mascareignes, à La Réunion et à Maurice. A La Réunion, l'espèce n'était répertoriée que sur une seule station, dans le sous-bois des forêts tropicales humides du Sud. Cette découverte permettra d'enrichir la base de données floristique régionale.



Bolbitis auriculata



CONSERVATION DES ESPÈCES ANIMALES

Lancement du projet de conservation de L'Echenilleur de La Réunion 2024 - 2026

L'Echenilleur de La Réunion, ou Tuit-tuit (*Lalage newtoni*), espèce d'oiseau endémique observé exclusivement en cœur de parc national, sur le massif de la Roche Écrite, est en danger critique d'extinction. En octobre 2024, la signature d'une convention de partenariat entre le Parc national et la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion (SEOR) a permis, grâce à un financement SNB 2030, d'initier la reprise des actions engagées dans le cadre des précédents programmes de conservation du Tuit-tuit, dont Life BIODIV'OM.

La dynamique partenariale en place pour sauver l'Echenilleur de La Réunion de l'extinction a pris un nouvel élan avec la signature de cette convention qui va permettre de :

- Coordonner des études complémentaires sur la qualité de l'habitat du Tuit-tuit, et sur la construction de scénarios spatio-temporels efficaces de contrôle des prédateurs pour le protéger ;
- Mener des actions de contrôle des populations de rats sur le massif de la Roche Écrite et



d'en mesurer les effets sur la reproduction du Tuit-tuit, soit une cinquantaine de couples observés.

Les spécialistes des espèces à fort enjeu de conservation du Parc national et la SEOR associent ainsi leur expertise et leur capacité d'action dans le projet de conservation. Le recrutement

au service de Préservation des patrimoines naturels d'un chargé de mission va renforcer la coordination des différentes études et actions et permettre l'élaboration du nouveau Plan de conservation en faveur du Tuit-tuit et de son habitat.



Le projet «Plan de conservation de l'échenilleur de La Réunion» est financé par l'État dans le cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030.

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir - Publier - Accélérer

Fonds Vert 
Accélérer la transition écologique dans les territoires



Bilan des missions d'acquisition de connaissance et de suivi des Pétrels

Le projet « Pétrels endémiques » a démarré fin 2023 et a permis grâce à un financement Fonds vert, d'accroître tout au long de l'année 2024 les moyens dédiés au suivi et à la conservation des deux espèces de pétrels endémiques de La Réunion : le pétrel de Barau et le pétrel noir de Bourbon. Des missions de terrain ont été mises en œuvre pour effectuer le suivi de l'état de santé des sites de reproduction connus, les protéger par des actions de lutte contre les prédateurs introduits (chats haret et rats), et rechercher de nouvelles colonies.

— Découverte d'une nouvelle colonie de pétrel noir de Bourbon

Au mois d'octobre, le chant du pétrel noir, espèce emblématique rare qui compte environ 200 couples à La Réunion et donc dans le monde, a été détecté dans une ravine de l'Entre-Deux par nos équipes, grâce au déploiement d'enregistreurs acoustiques. La présence d'une nouvelle colonie a ainsi pu être confirmée à la jumelle thermique au mois de novembre, quasiment 8 années jour pour jour après la découverte, le 15 novembre 2016, de la toute première colonie de la Rivière des remparts.

— Initiation d'un suivi de la reproduction sur la nouvelle colonie de pétrel de Barau du Gros Morne

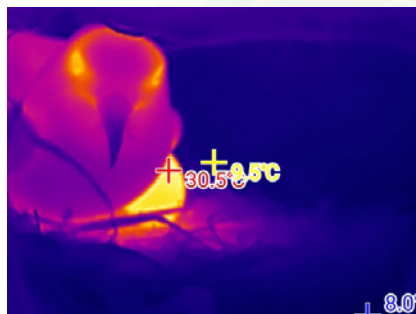
En décembre, trois agents du Parc national de La Réunion accompagnés d'un guide de montagne ont mis en place un suivi de la reproduction sur la colonie du Gros Morne, découverte en mars 2022 par l'Université de La Réunion. Ainsi, 100 nids occupés ont été étiquetés avec un numéro unique, géolocalisés au GPS de précision et inspectés pour déterminer la présence d'œuf en début de saison de reproduction. En mars 2025, les mêmes nids seront à nouveau inspectés à la recherche de poussins afin de déterminer le succès reproducteur de la colonie.



Mission de suivi des pétrels de Barau sur la colonie du Gros Morne (octobre 2024)

— Techniques innovantes de suivi des nids

Suite à la suspension du programme de baguage porté par l'Université de La Réunion en 2023, le Parc national s'est doté de plusieurs burrowscopes à images thermiques afin d'être en mesure d'effectuer un suivi de la reproduction sans capturer les pétrels. Ces outils permettent d'inspecter le contenu des terriers, parfois profonds et sombres, sans déranger les oiseaux avec une lumière artificielle. Les œufs, chauffés à plus de 30°C par les pétrels grâce à leur plaque incubatrice, apparaissent de couleur blanche et sont ainsi facilement identifiables



Un pétrel de Barau dans son terrier observé au burrowscope thermique



Ce projet est financé par l'État au titre du "Fonds vert - France nation verte".

FRANCE
NATION
VERTE
Agir • Prendre • Accélérer

Fonds Vert
Accélérer la transition écologique dans les territoires

Coopération sur l'étude des populations de cerfs de Java

Dans le cadre de la coopération internationale avec l'Afrique du Sud, la thématique de la gestion des espèces exotiques envahissantes végétales et animales afin de préserver les habitats prioritaires a été un sujet commun majeur. Le partage avec les Parcs nationaux Sud-africains a permis d'initier un état des lieux de la situation du cerf de Java à La Réunion, réalisé par le professeur Philippe Chardonnet.

Le cerf, introduit à La Réunion avant l'arrivée des colons, appartient à l'espèce *Rusa timorensis* et s'est intégré à l'histoire et au patrimoine de l'île. Sa présence a été marquée par des fluctuations. Aujourd'hui, la population est estimée à environ 3 500 individus, répartis entre 3 000 cerfs en captivité (élevage ou chasse en enclos) et 300 cerfs sauvages, occupant un territoire fragmenté d'environ 15 000 hectares.

Contrairement aux cerfs de Java introduits dans d'autres îles comme Maurice ou la Nouvelle-Calédonie, le cerf réunionnais ne colonise pas massivement l'île. Son expansion est limitée par des contraintes multiples : climatiques, alimentaires, génétiques, prédation canine et humaine. Ces obstacles rendent improbable un caractère invasif. Malgré cela, son impact sur la flore

endémique et exotique reste un sujet d'étude, le cerf consommant des plantes autochtones, ainsi que des exotiques envahissantes comme le longose.



Photo Cerf de Java

La gestion de l'espèce s'appuie sur des recommandations spécifiques selon les zones. Sur le massif de la Roche Écrite, la chasse encadrée constitue un outil de contrôle adapté. Ailleurs, chaque situation appelle une évaluation spécifique pour décider des méthodes de contrôle. Concernant les cerfs captifs, une surveillance stricte des enclos est nécessaire pour éviter toute fuite due à l'étanchéité défectueuse des clôtures.

L'avenir de la gestion de l'espèce dépendra d'une collaboration entre les acteurs concernés, d'une surveillance stricte et d'une gestion équilibrée tenant compte des usages locaux.

Cette action a été réalisée dans le cadre du projet de coopération avec SanParks, financé par l'Agence Française de Développement.



PRÉSERVATION DES PAYSAGES



Plan de paysage : du diagnostic à la définition de la stratégie

Le Plan de paysage coordonné par le Parc national de La Réunion a pour objectif de comprendre et partager les caractéristiques des paysages de l'île afin de mieux anticiper leur évolution et d'en préserver l'intégrité.

Depuis mars 2023, le Plan de Paysage se construit avec un ensemble de partenaires publics et privés qui permettent de mener un travail concret et partagé sur le territoire.

Suite à l'élaboration du diagnostic des paysages et de ses enjeux, la seconde phase du Plan de Paysage a permis d'opérer la mise en objectifs de la matière récoltée et des enjeux définis sur le territoire. Elle fait ainsi office de phase stratégique préalable à la définition des actions.

Dans un souci de concilier maintien de la richesse des paysages et aménagement du territoire, cette stratégie s'appuie sur un double questionnement : quels seront les paysages de demain sur l'île de La Réunion ? Et quels sont les objectifs que l'on se fixe en matière de maintien de leur qualité ?

Qu'est-ce qu'un objectif de qualité paysagère ?

«Les objectifs de qualité paysagère constituent des **orientations stratégiques et spatialisées**, qu'une autorité publique se fixe en matière de **protection, de gestion ou d'aménagement de ses paysages**. Ils permettent d'orienter la définition et la mise en œuvre ultérieure des projets de territoire au regard des traits caractéristiques des paysages considérés et des valeurs qui leur sont attribués» (Loi ALUR, 2014)

- Echanges et co-construction des propositions d'avenir
- Définition d'objectifs et de sous-objectifs
- Production de scénarios illustrés à partir des 5 territoires d'approfondissement

Pour cela, des objectifs ont été définis avec les partenaires locaux lors de différents ateliers réalisés entre novembre 2023 et février 2024. Ces objectifs ont pour but d'élaborer une vision prospective partagée sur la qualité paysagère, sa préservation, sa meilleure prise en compte ou son amélioration.

Chaque grand objectif a été défini à partir de **trois grands axes de travail stratégiques** :

- ▶ Préserver les paysages exceptionnels et du quotidien
- ▶ Accompagner l'aménagement du territoire
- ▶ Réparer les paysages dégradés

— Élaboration de la phase stratégique

Cette phase stratégique a été déclinée à plusieurs échelles territoriales afin de faire entrer progressivement la démarche dans une dimension plus opérationnelle et de tendre vers un plan d'action partagé.

À partir d'un travail prospectif sur le devenir des paysages et de temps de co-construction, **8 grands objectifs de qualité paysagère** ont été définis pour les paysages de demain.

— Déclinaison des objectifs aux différentes échelles

En illustrant ces objectifs à l'échelle de l'île, des secteurs à

enjeux ont pu être déterminés selon leur localisation, l'intensité des enjeux, ou la prise en compte de développement potentiel de projets.

En parallèle, un travail à l'échelle de cinq territoires d'approfondissement a permis de décliner et prioriser les objectifs de qualité paysagère sur des territoires représentatifs de l'île ou à l'inverse singuliers. **Les focus sur ces territoires ont facilité une application au plus proche de la réalité des paysages, dégagant des pistes d'actions à élaborer avec les acteurs de l'aménagement et élus du territoire lors de la troisième phase du Plan de Paysage.**

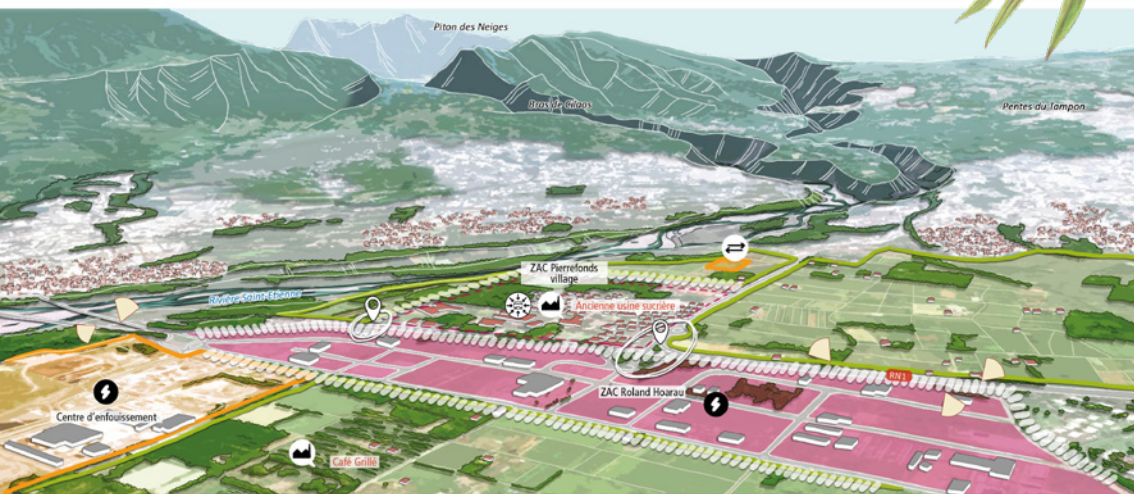


Illustration des objectifs de qualité paysagère sur un territoire d'approfondissement – Pierrefonds à Saint-Pierre

Afin d'assurer la construction d'un plan d'action commun et partagé, en cohérence avec les politiques publiques, des rencontres complémentaires et plus approfondies avec les collectivités locales ont eu lieu en novembre

2024. Début 2025, les premiers ateliers de la troisième phase devront déterminer les grandes orientations à fixer et les actions à décliner pour répondre aux objectifs de qualité paysagère.



Ateliers de co-construction de la stratégie et des objectifs avec les partenaires

Le Plan de paysage est réalisé avec le soutien du ministère de la transition écologique et de la Préfecture de La Réunion.

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Formations inter-organismes, données enrichies et regards croisés sur les paysages

Le paysage est au cœur des préoccupations du Parc national puisqu'il est à la fois l'un des enjeux de la charte « préserver la diversité des paysages et accompagner leurs évolutions » et l'un des deux critères sur lesquels le bien « Pitons, cirques et remparts » a été inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Dans sa dimension transversale, il est de mieux en mieux appréhendé grâce à la mise en place de journées de formation aux enjeux du paysage, et à un enrichissement des données utiles pour l'analyse des documents de planification et d'urbanisme.

Des données enrichies pour l'étude des documents de planification et d'urbanisme

Le Parc national, en tant que Personne Publique Associée, est sollicité par les collectivités sur leurs évolutions de documents d'urbanisme et de planification. Il formalise des avis, dans une démarche générale de partenariat, à travers la déclinaison des conventions d'application de la charte.

L'analyse et la formulation de prescriptions en lien avec les enjeux de préservation de paysage et de la biodiversité, par les différentes

En 2024, des formations sur le paysage à destination des agents du Parc national et de l'office national des forêts (ONF) ont été organisées sur des sites aux contours variés, de la route du Volcan à l'Étang du Gol de Saint-Louis. Au-delà d'aborder la notion de paysage, et d'expliciter la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien inscrit, elles ont permis de comprendre comment ses composantes peuvent être prises en compte dans les projets d'aménagements. La montée en compétence des agents s'est organisée à travers une mutualisation utile des connaissances.

antennes de l'établissement, a bénéficié en 2024 :

► de la montée en compétences des agents ;

L'élaboration d'un guide par le Service appui à l'aménagement et au développement durable, a permis, dès 2022, d'accompagner la découverte des missions d'une Personne Publique Associée (PPA), et de présenter une vision actualisée de la variété de documents en usage à La Réunion.





Les sessions de formation organisées autour des paysages et de leurs enjeux, pouvant être élargies à différents partenaires en lien avec des projets d'aménagements spécifiques, sont venues compléter efficacement le dispositif.

► de données enrichies ;

Dans le cadre de la démarche « plan de paysage », les menaces,

enjeux, objectifs, orientations, actions, identifiés et déclinés à plusieurs échelles territoriales sont des données tangibles qui viennent enrichir les bases d'analyses permettant d'émettre des avis. La capitalisation de données cartographiques et sensibles sur lesquelles s'appuyer a également été intégrée à une application de cartographie partagée.





CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À LA RÉUNION

ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE À LA CONNAISSANCE, À LA VALORISATION ET À L'AMÉLIORATION DE SES ENVIRONNEMENTS NOCTURNES

Lancement de l'enquête socio-anthropologique sur le rapport à la nuit des habitants de La Réunion

L'objectif du programme « Les Jours de la Nuit » est d'atteindre un éclairage raisonné sur l'ensemble du territoire : par cela, on entend un éclairage qui répond aux besoins réels de la population. Afin d'aiguiller au mieux les collectivités publiques, les acteurs économiques et les habitants, il est essentiel de connaître mais aussi de comprendre les représentations, croyances, le vécu et les usages des habitants, en fonction de leur environnement nocturne. **Ces éléments vont déterminer les besoins en lumière artificielle et en obscurité des habitants d'une zone donnée et permettre au Parc national de La Réunion de transmettre des préconisations d'éclairage plus fines à ses partenaires.**

Pendant deux ans, une enquête socio-anthropologique sur le rapport à la nuit des habitants de l'île sera menée en ce sens par les consultants de l'association Ethno Logik. Sur la période 2024-2025, trois territoires-pilotes aux profils distincts ont d'ores et déjà été choisis. Il s'agit de Saint-Louis,

Dos d'Âne et de la ZAC Cambaie à Saint-Paul, sur laquelle le Territoire de l'Ouest porte un projet de rénovation de l'éclairage.

Un projet artistique et culturel porté par l'Association Péi viendra compléter cette réflexion grâce à une méthode basée sur une approche d'intelligence collective, inspirée du modèle du « parlement des choses » de Bruno Latour. Débutée en 2024 et favorisant le dialogue et l'échange, la démarche permet de créer un espace où les récits se croisent et se complètent, au-delà d'une simple superposition de points de vue.



© René Carayol
Parc national de La Réunion

Partenariat officialisé avec l'Association pour le Développement Industriel de La Réunion (ADIR)

La Zone d'Activité Economique (ZAE) de l'EcoParc sur la commune du Port, est une zone prioritaire pour l'amélioration de l'éclairage nocturne, au croisement d'enjeux écologiques (corridor écologique de la Rivière des Galets), économiques (zones industrielles, commerciales et artisanales) et sociaux avec une densité de population importante.

— La naissance du partenariat : le projet d'amélioration de l'éclairage de la ZAE EcoParc

Plusieurs acteurs du territoires – l'ADIR, le Territoire de l'Ouest (TO), EDF, 5 industriels et le Parc national de La Réunion – se sont mobilisés pour travailler sur cette ZAE à une mise en cohérence de l'éclairage au regard des besoins réels des usagers et de son impact sur l'environnement nocturne limitrophe.

Dès 2023, l'établissement a conduit plusieurs diagnostics d'éclairage de la zone afin de déterminer les potentiels d'amélioration de près de 150 points lumineux publics et privés dont une centaine appartenant aux industriels volontaires (Solyval, Valobio, Metal Réunion, Suez et Self Signal) et une cinquantaine sous gestion du TO.

Afin d'aiguiller la rénovation de l'éclairage public, une enquête des besoins a également été réalisée auprès des usagers de la zone afin de déterminer les horaires d'éclairage et d'extinction, les abaissements de puissance tolérés et les rues à éclairer, conformément aux différents vécus et usages.

Les résultats de ces différents travaux ont permis au TO d'adapter son projet de rénovation en adoptant des mesures de type :

- ▶ Réduction de la température de couleur < à 2 200K
- ▶ Télégestion à l'armoire électrique.

Les industriels ont été invités à innover en imaginant des solutions techniques réduisant les impacts environnementaux liés à l'utilisation de l'éclairage artificiel.

— L'officialisation du partenariat et ses objectifs

Au vu du succès de l'expérimentation multipartenariale menée sur la ZAE et du potentiel d'action des industriels à La Réunion sur la question de la diminution de la pollution lumineuse, le Parc national de La Réunion et l'ADIR ont souhaité poursuivre leur engagement. Une convention de partenariat a ainsi été signée le



15 novembre 2024 en présence de partenaires, au cours d'une soirée sur site, avec démonstration de solutions techniques à base de filtres de lumière bleue.

Pendant 3 ans, l'ADIR et le Parc national de La Réunion s'engagent à pérenniser les engagements pris ; promouvoir une sobriété

lumineuse, notamment auprès des adhérents de l'ADIR ; accompagner la transition lumineuse des acteurs industriels réunionnais et développer l'expérimentation sur d'autres zones d'activité réunionnaises.

L'éclairage privé, contribue pour près de 40% à la pollution lumineuse de l'île . Le travail mené avec l'ADIR a démontré la possibilité de l'implication des

acteurs économiques afin de la diminuer et d'en réduire l'impact sur les environnements nocturnes du territoire. Ce partenariat a vocation à faciliter l'aboutissement d'autres projets de rénovation d'éclairage auprès de ce public, en collaboration avec les collectivités publiques.



© René Carayol
Parc national de La Réunion



© René Carayol
Parc national de La Réunion

Le projet «Jours de la Nuit 2024-2027» est financé par l'État dans le cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030.



ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Bilan de trois années d'appui aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Le dispositif d'appui « Inter-PAT », financé par le Plan France Relance sur la période 2021-2024, a eu pour mission d'accompagner l'émergence et la mise en œuvre des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) à La Réunion.

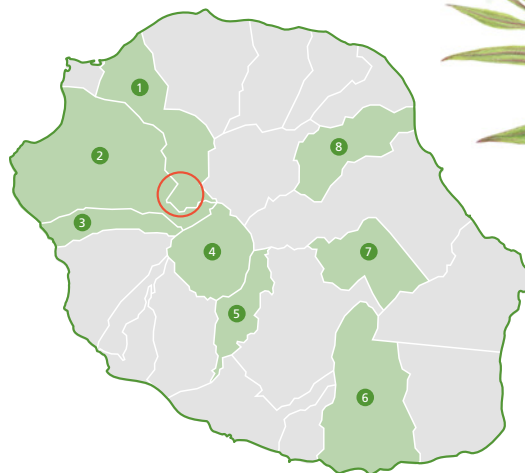
Avec 7 nouveaux PAT labellisés sur cette période, la dynamique a pris

de l'importance et La Réunion est devenue le territoire d'Outre-Mer le plus avancé sur cette question. Par ses actions d'appui et de conseil auprès des collectivités, le dispositif « Inter-PAT » a pleinement pris part à cet élan.

- 8 PAT Communaux
- 1 La Possession, 2 Saint-Paul,
 - 3 Trois-Bassins, 4 Cilaos,
 - 5 Entre-Deux, 6 Saint-Joseph,
 - 7 Plaine-des-Palmistes,
 - 8 Bras-Panon

- 1 PAT à Mafate
Parc national de La Réunion

- 1 PAT Départemental
Département de La Réunion



Carte des Projets Alimentaires Territoriaux à La Réunion en 2024

Les actions d'animation et d'apprentissages collectifs ont contribué à poser certaines bases méthodologiques pour l'élaboration des PAT, et à construire une communauté de pratique avec les collectivités concernées et leurs partenaires.

L'année 2024 a permis de poursuivre l'accompagnement, avec l'enjeu de la reconnaissance en Niveau 2 pour les PAT les plus anciens, et de consolider le collectif en l'impliquant dans une réflexion partagée, à travers une étude d'évaluation du dispositif

et de prospective pour l'avenir du réseau Inter-PAT.

À l'issue de ces trois années, le besoin d'accompagnement des territoires reste avéré, pour accélérer la transition alimentaire, grâce à l'outil PAT et au-delà : **sensibiliser les acteurs, accompagner la formulation et la mise en œuvre des PAT, mettre en commun les outils et les ressources, valoriser les initiatives positives et accompagner le changement d'échelle.**

Les documents « **Regards sur la mise en œuvre des PAT de La Réunion** », produits dans le cadre du projet, visent à capitaliser les expériences et outiller les acteurs. Ils sont organisés en 3 parties :

- ▶ **Partie 1 : Éléments de méthodes et des pratiques.**
- ▶ **Partie 2 : Stratégies et plans d'actions des PAT de La Réunion.**
- ▶ **Partie 3 : Recueil d'initiatives inspirantes.**



En s'impliquant sur la problématique de la transition alimentaire, le Parc national de La Réunion a contribué à ses missions de développement économique des zones rurales et d'accompagnement des collectivités dans des démarches de développement durable et intégré en permettant : l'amélioration des pratiques agricoles, le déploiement de circuits courts, la valorisation des patrimoines, la recherche d'autonomie alimentaire, l'accès à une alimentation de qualité etc.

La diversité des thématiques liées à l'alimentation durable (dont la santé, la justice sociale etc.) dépasse toutefois le champ de compétences du Parc national et son territoire d'intervention. Par ailleurs, le Département pilote dorénavant un PAT à l'échelle de l'île. Dans l'attente d'un nouveau dispositif permettant de consolider ce réseau Inter-PAT, l'établissement reste acteur et partenaire de la dynamique engagée autour de la transition alimentaire.

Cette opération a été financée par l'État dans le cadre du plan France Relance.

Financé par

 **GOVERNEMENT**
Ministère
de l'Économie
et des Finances



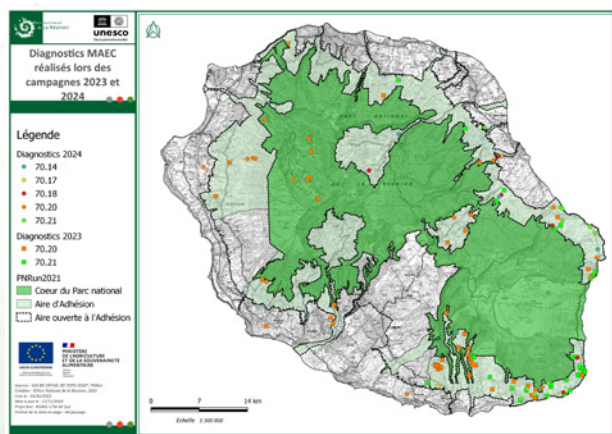
Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : retour sur deux ans d'animation

Pour la deuxième année consécutive, le Parc national de La Réunion a porté en 2024, sur financement de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), l'animation de certaines Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur son territoire. Ce dispositif européen (FEADER), adapté aux territoires d'Outre-Mer, vise à compenser financièrement les surcoûts pour l'agriculteur de certaines pratiques agroécologiques parmi lesquelles l'absence d'intrants chimiques, la diversification des productions, les méthodes de lutte alternatives contre les ravageurs.

Le bilan de ces deux années d'animation est positif, avec 161 professionnels accompagnés, dont 8 à Mafate, en cœur habité

de parc national. Cela représente l'engagement d'environ 340 hectares, principalement sur les mesures « Agriculture sous couvert forestier » et « Petites exploitations hautement diversifiées ». Le déploiement de ces mesures a été facilité par une campagne de communication auprès des réseaux d'agriculteurs accompagnés par le Parc national sur d'autres dispositifs (PAT, GIEE, marque *Esprit Parc national*), en concertation avec la DAAF et la Chambre d'Agriculture.

L'accompagnement proposé a été aussi bien administratif, au travers d'une assistance à la déclaration des surfaces (TELEPAC), que technique, avec la réalisation de diagnostics d'exploitations, indispensables au versement de certaines aides.



Carte des diagnostics d'exploitation réalisés par le Parc national en 2023 et 2024

Cette animation a également permis, au-delà des exigences des cahiers des charges des différentes mesures, de réaliser des actions collectives en faveur d'une amélioration des pratiques : matinée technique sur le thème des haies et des espèces indigènes en lien avec l'Armefflor, visite de parcelle agroforestière de cacao, journée de rencontre entre les Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) de Saint-Philippe et Sainte-Rose.

L'animation de cet outil financier structurant pour l'amélioration des pratiques agricoles a constitué un levier important pour soutenir les producteurs du territoire parc national, en synergie avec les autres outils et actions de l'établissement. La diminution des crédits alloués ne permettra pas au Parc national de poursuivre en 2025 cette animation, prochainement assurée par la Chambre d'Agriculture. **Néanmoins, les agents de terrain ayant participé à la réalisation des diagnostics d'exploitation ont pu s'approprier l'outil MAEC, et resteront en capacité d'orienter les agriculteurs dans le cadre de missions d'animation territoriale.**



Parcelle hautement diversifiée chez un agriculteur de Roche Plate



Cette opération est co-financée par l'État.


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accompagnement de groupements d'agriculteurs (GIEE)

Les Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) sont des groupements d'agriculteurs favorisant l'émergence de dynamiques collectives prenant en compte des objectifs à la fois économiques et environnementaux.

En 2022, dans la continuité du Plan d'Action Concerté de Mare Longue, le Parc national avait accompagné la création de l'Association pour

le Développement du Terroir de Saint-Philippe (ADTSP) et sa reconnaissance en tant que GIEE, représentant une dizaine d'agriculteurs. En 2023, c'est l'association Penser et Agir la Restauration Écologique à Sainte-Rose (PARER) d'une quinzaine d'agriculteurs, qui formalisait à son tour avec le soutien du Parc national de La Réunion, sa demande de reconnaissance en GIEE.



■ Journée d'échange à Saint-Philippe le 5 novembre 2024

Ces deux groupements d'agriculteurs situés sur les territoires des communes du « Volcan littoral » sont confrontés à des problématiques et des enjeux relativement similaires. Territoires ruraux isolés marqués par l'importance de la forêt avec un enjeu de préservation de la biodiversité, ils partagent des objectifs communs en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes en développant l'agroforesterie, autour de filières identitaires comme la vanille, le palmiste, et les plantes indigènes.

Ces thématiques consolident pleinement le projet de territoire qui vise à impliquer les privés et notamment les agriculteurs, souvent propriétaires forestiers également.

Ainsi, il est apparu pertinent pour le Parc national d'accompagner ces deux démarches en favorisant les échanges et les synergies entre ces collectifs. Une première journée de rencontre a été organisée le 5 novembre 2024 à Saint-Philippe.

Elle a permis de rassembler 25 agriculteurs/trices pour :

- ▮ Étudier un exemple de restauration écologique sur la parcelle expérimentale du RenfoBiodiv à Mare Longue,
- ▮ Visiter l'exploitation « Bitasyion Bio » de Benoit et Franck Morel, pionnière en agriculture

biologique, ultra diversifiée, et récemment marquée *Esprit Parc national* - La Réunion.

Les participants ont signifié l'intérêt d'approfondir la dynamique à travers l'organisation de visites d'exploitation, de formations, de retours d'expériences ou encore de la mutualisation de compétences et de moyens.



Journée d'échanges à Saint-Philippe le 5 novembre 2024

VALORISATION DES ENJEUX DE LA CHARTE À TRAVERS LA MARQUE *ESPRIT PARC NATIONAL*

Bilan du déploiement de la marque *Esprit parc national*

L'histoire de la marque *Esprit parc national*, propriété de l'Office français de la biodiversité (OFB) a débuté en 2015 au Parc national des Cévennes. Elle est aujourd'hui déclinée dans les 11 parcs nationaux de France. En août 2024, elle a franchi une nouvelle étape avec son 1500^{ème} produit, le chocolat « péi » de Bitasyon Bio du Souffleur d'Arbonne.



Ce sont donc désormais 1 500 produits locaux et prestations touristiques qu'habitants et visiteurs des parcs nationaux de France peuvent choisir pour consommer plus durable.

Pour le Parc national de La Réunion, la marque *Esprit parc national* est un outil d'animation de la Charte sur le territoire qui permet :

- ▶ D'accompagner les acteurs économiques de La Réunion et faire émerger des processus de production et de service qui contribuent à la mise en œuvre de la Charte
- ▶ D'impliquer les consommateurs dans la gestion des territoires du parc national à travers des actes d'achat responsables

En 2023, le Parc national de La Réunion a établi sa stratégie en déclinant localement le plan d'actions *Esprit parc national* proposé par l'Office français de la biodiversité. Il se décline en 4 axes :

- ▶ **Axe 1 :** Consolider la marque comme outil collectif de développement durable au service de la mise en œuvre des chartes
- ▶ **Axe 2 :** Préciser et affirmer la spécificité de la marque pour consolider son positionnement et sa notoriété
- ▶ **Axe 3 :** Optimiser la gestion de la marque et conforter la gouvernance collective

► **Axe 4** : Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires dans le développement de leurs échanges en réseau

Dans ce contexte, les secteurs du Parc national ont œuvré en 2024 sur l'axe 4 par l'organisation de journées de rencontre entre les bénéficiaires, avec pour objectif de :

- Consolider le réseau des bénéficiaires existant
- Construire une offre touristique écoresponsable qui met en avant les patrimoines et ses acteurs
- Animer les partenariats et la dynamique du territoire



La rencontre du 20 juin 2024, organisée par l'antenne Sud, a ainsi permis à une douzaine de bénéficiaires de la marque, venus des territoires Nord, Est, et Sud de l'île de partir à la découverte de la forêt de bois de couleurs de Grand Coude. Accueillis par le trio qui œuvre à restaurer la Forêt du Rempart, hébergeurs, producteurs, et guides en cœur de parc national en ont arpenté les sentiers avec intérêt.



■ Rencontre intersecteurs à la Forêt du Rempart

La mise en relation animée par les agents du Parc national lors d'ateliers participatifs a favorisé l'émergence d'une dynamique collective portée par les bénéficiaires autour de leurs valeurs, leurs activités et les forces du réseau à explorer.

Participation à la foire agricole de Bras-Panon : un rayonnement de la marque *Esprit parc national*

À l'occasion de la foire agricole de Bras-Panon, qui s'est tenue du 3 au 12 mai 2024, le Parc national a mis à l'honneur le savoir-faire de plusieurs bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* en valorisant leurs productions locales, responsables et ancrées dans le territoire. **Quatre bénéficiaires ont présenté leurs produits sur un stand dédié habillé avec des plantes indigènes fournies par la pépinière partenaire Ti Mahot :**

- ▶ Terre'Api des Hauts, pour ses miels de forêt et autres produits de l'apiculture
- ▶ Pascal Picard, producteur de thés, tisanes et produits maraîchers
- ▶ Angie & Benji, avec leurs fruits, légumes et produits transformés
- ▶ Le Labyrinthe En-Champ-Thé, spécialisé dans le thé et ses produits dérivés

L'équipe de l'antenne Est y a également coordonné diverses animations avec ses partenaires historiques NOI, SEOR et SREPEN, telles que des observations d'animaux nocturnes et des ateliers de découverte de la faune et de la flore, permettant aux visiteurs de mieux comprendre l'importance d'une gestion durable du territoire.

Des articles de presse sur la foire agricole ont mis en lumière les bénéficiaires, en particulier Pascal Picard et Angie & Benji. Cette visibilité a permis de mettre en avant des pratiques agricoles respectueuses du territoire et d'encourager les consommateurs à adopter des circuits courts.



■ @ Christophe Dalleau

Les retours des bénéficiaires indiquent que la foire a été un excellent moyen de tester leurs produits et de créer des liens avec d'autres producteurs, en bénéficiant de l'accompagnement du Parc national pour mieux expliquer aux consommateurs les enjeux de la marque.

Cette expérience souligne l'importance de l'animation de réseau entre le Parc national et ses partenaires pour une plus grande reconnaissance locale de la marque. **En 2025, l'objectif sera d'intensifier la communication digitale notamment par le biais des bénéficiaires de la marque.**



ZOOM SUR LES TERRITOIRES

TOUTE L'ÎLE

Cyclone Belal : Coopération pour la sécurisation des sentiers et infrastructures

Les pluies et les vents violents qui ont frappé l'île de La Réunion lors du passage du cyclone Belal ont occasionné de nombreux dégâts et fragilisé des milieux fréquentés par le public. Afin de réhabiliter au mieux les infrastructures, la voirie, et les sentiers, une coopération inter-organismes à laquelle les agents du Parc national ont répondu présents s'est mise en place dès la levée de l'alerte rouge le 16 janvier 2024.

L'entraînement physique des agents du Parc national et leur connaissance fine du terrain ont été déterminantes pour effectuer à la journée des itinéraires parfois techniques, notamment sur les sentiers Jacky Inard, Mare à Boue, Bayonne, sur le GRR1 au « mur de Grand Îlet » et au départ de Mamode Camp vers la Plaine des Chicots. Les reconnaissances se sont étendues sur les secteurs de Mafate, de la Glacière, du Brûlé, de Saint-François et du Morne Saint-François.

Sur l'ensemble du département, une vingtaine d'agents du Parc national a ainsi été mobilisée lors de missions auprès de nos



partenaires de l'Office national des forêts (ONF Réunion), de la direction régionale des routes (DRR) et d'EDF Réunion, pour :

1. Faire des reconnaissances en zones naturelles non sécurisées

Des missions de reconnaissance conjointes avec les équipes de l'ONF sur des sentiers de randonnées et pistes forestières de l'ensemble de l'île ont permis de géolocaliser des sites sensibles et d'évaluer les interventions à programmer.

2. Accompagner le dégagement des infrastructures et sentiers

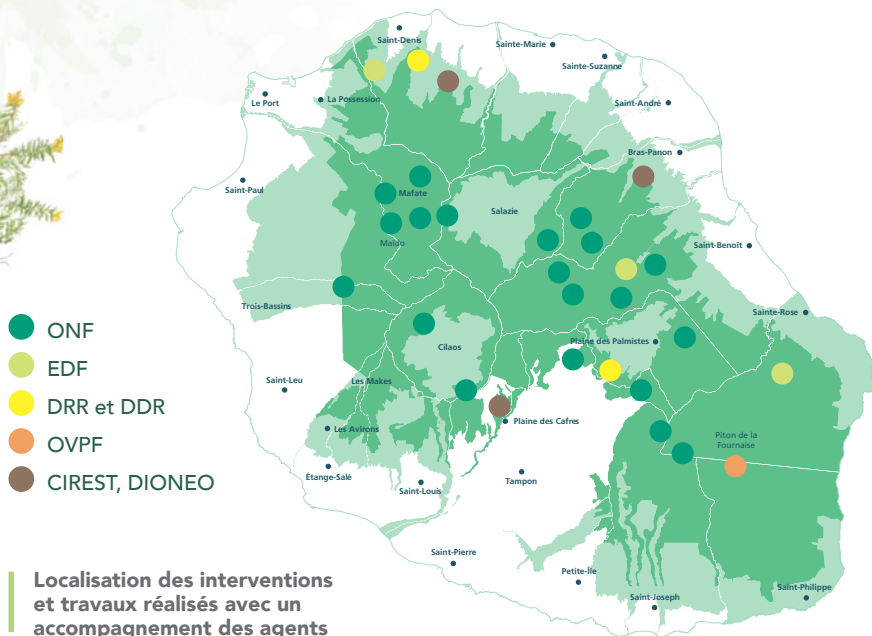
Les agents du Parc national sont également intervenus lors de missions conjointes d'appui et de manœuvre avec les équipes de la DRR pour dégager les voiries et avec les équipes de l'EDF pour sécuriser rapidement les infrastructures tout en limitant l'impact sur les milieux naturels et les espèces endémiques.



3. Faire des recommandations pour la conduite de travaux de remise en état

Des recommandations techniques ont été proposées par notre service instructeur pour les travaux

d'entretien des équipements sans impact conséquent sur l'environnement du cœur de parc national, comme la réfection de marches, platelages ou passerelles des sentiers de randonnées.



— Procédure d'urgence pour un démarrage anticipé de travaux soumis à autorisation

La coopération avec l'ONF, EDF, et la DRR s'est prolongée par l'accompagnement de la remise en état de l'ensemble des équipements. Les instructeurs, en étroites relations avec les

gestionnaires, ont accompagné une quinzaine de réparations de sentiers, routes, canalisations en émettant des recommandations pour que les travaux préservent la biodiversité et les paysages.

L'installation de nouveaux équipements en cœur de parc national, ou un changement de l'aspect extérieur des équipements

ou de leur emprise susceptible d'engendrer des impacts sur l'environnement, est conditionné par l'obtention d'autorisations.

En période de sinistre post Belal, les services instructeurs de l'établissement ont adapté leurs procédures de façon à faciliter

un démarrage anticipé des travaux urgents et l'instruction d'autorisations dans les meilleurs délais. Les garde-corps posés pour sécuriser le sentier Scout en cœur habité du parc national en ont été un exemple.

Avant



Le site de prise d'eau des Orgues de la Rivière de l'Est a été accompagné.

@ EDF

Après



Élagage de végétation en missions conjointes avec l'ONF en des points stratégiques



Accompagnement des équipes EDF pour l'accès aux infrastructures alimentant la Grande Chaloupe le long du sentier des Anglais

SUD DE L'ÎLE

Valorisation des patrimoines des Hauts du Sud sur l'itinéraire Sentié FAH'ÂME

Le Parc national de La Réunion porte l'ambition de favoriser l'appropriation des patrimoines naturels culturels et paysagers par l'ensemble des usagers du territoire. Pour cela l'équipe du service pédagogie et sensibilisation des publics conçoit, avec l'ensemble des agents du Parc, des supports de médiation et d'interprétation des patrimoines.

L'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en 2021 par le GAL a été l'occasion pour le Parc national de lancer la production d'outils de valorisation des patrimoines des 10 communes

du sud de l'île couvertes par le Sentié FAH'ÂME.

Le Sentié FAH'ÂME est un projet d'itinéraire de 200 km imaginé et porté par le GAL Grand Sud, qui vise à valoriser les habitants et la culture des hauts du Sud.

Il relie les 10 communes de la CASUD et de la CIVIS, et permet de cristalliser les projets culturels et patrimoniaux, mais aussi d'augmenter l'attractivité de ces territoires.

Il se positionne comme un outil de développement territorial, une aide à un développement concerté, harmonieux, en accord avec «l'âme des Hauts».

Des outils pédagogiques disponibles en version numérique



Après une phase d'étude préalable visant à recenser les points d'intérêts le long de l'itinéraire, 65 supports de médiation et de valorisation des patrimoines des hauts du Sud ont été conçus puis livrés en 2024.

Ces outils principalement numériques – à l'exception d'une mallette pédagogique à destination du public scolaire – proposent de faire connaître les patrimoines naturel, culturel et paysager du Sud de l'île.

Les thématiques abordées sur les différents points d'intérêts situés le long de l'itinéraire sont multiples : milieux naturels, espèces animales et végétales, éléments paysagers, géologie, culture, histoire, agriculture, etc.

Ainsi, 10 podcasts, 11 vidéos, 6 photos 360° enrichies, 36 fiches découvertes, 1 livret découverte tous publics et 30 exemplaires

d'une mallette pédagogique pour les collégiens ont été produits par le Parc national de La Réunion et plusieurs prestataires spécialisés. Les 30 exemplaires des mallettes pédagogiques ont été diffusées fin 2024 dans les collèges du Sud.

L'ensemble des livrables est accessible via le site internet du Parc national de La Réunion - rubrique ressources pédagogiques - et via le site du GAL Grand Sud.



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne et l'État dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion - FEADER/LEADER 2014-2020.



VOLCAN SOMMITAL

Démantèlement de points noirs paysagers sur le massif de la Fournaise

Selon un inventaire réalisé en 2023 par les agents de l'antenne Est du Parc national de La Réunion, 52 installations devenues obsolètes nécessitaient un démontage partiel, total, ou une intégration dans le paysage sur le massif emblématique de la Fournaise.

Les équipes ont procédé à un travail de traçabilité des équipements et les propriétaires de 41 installations ont pu être identifiés et sollicités en vue de leur retrait.

Grâce à un travail important des propriétaires, dont l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise, Météo France ainsi que le gîte du volcan, qui ont procédé aux démontages requis, une opération de démantèlement et d'évacuation de 22 installations

du massif de la Fournaise a été pilotée en octobre 2024.

En tout, 7 mètres cubes de matériaux soit environ 3 tonnes de déchets ont été dégagés du massif de la Fournaise, notamment sur des sites touristiques fréquentés comme le Piton de Bert où le Piton Partage, en améliorant globalement la qualité paysagère.



Les installations obsolètes ont été collectées et transportées par hélicoptère, avec le soutien logistique de l'Office national des forêts qui en a assuré le transport terrestre vers un centre de tri de déchets, gracieusement mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Sud.

Avant



Après



Renaturation des espaces anthropisés du gîte du volcan

Depuis 2021, le Département porte un projet ambitieux de rénovation du gîte du Volcan, qui arrive à la phase de démolition des anciens bâtiments. Ce projet est mené dans un cadre collaboratif incluant plusieurs prestataires, avec le suivi technique de l'antenne Est du Parc national de La Réunion.

La première phase du projet a inclus une expérimentation de translocation de végétaux patrimoniaux. Ainsi, quelques fleurs jaunes ont été transplantés, tout comme huit individus de petit tamarin des Hauts, une espèce protégée présente sur l'emprise du nouveau gîte. Bien que seuls deux tamarins aient survécu, cette initiative a permis de tester une méthode de translocation et de collecter des données précieuses pour les projets à venir.

Parallèlement, l'entreprise EVE, prestataire sélectionné par le Département, a lancé, en collabora-

tion avec le Parc national de La Réunion et plusieurs partenaires tels que le Conservatoire botanique national de Mascarin et l'Arme-flhor un programme de production de végétaux indigènes qui a abouti à la culture de 8 400 plants, spécifiquement adaptés à l'écosystème altimontain.

Sur les recommandations des agents, une première zone test de 400 m² a pu être aménagée après un décapage des plantes invasives et les équipes ont lancé une action complémentaire de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur une surface de 1 700 m² en périphérie du site.

À ce jour, 1 100 plants ont été plantés, et 4 000 autres sont en attente. Les résultats sont prometteurs : presque tous les individus plantés ont pris racine, et une régénération indigène a été observée.

D'ici fin 2025, grâce à un encadrement technique rigoureux et des actions communes, l'ensemble des 7 900 m² du site devrait retrouver un aspect naturel.

Avant



Après





■ @ Martin Huré - Parc national de La Réunion

MAFATE

Évolution du Projet Alimentaire de Territoire

De 2021 à 2024, le plan France Relance a donné l'opportunité au Parc national de La Réunion de consolider la dynamique engagée depuis 2019 à Mafate dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le projet visait à mettre en œuvre des circuits courts dans le cirque, basés sur une production agroécologique et une capacité de transformation locale renforcées, permettant de développer une offre alimentaire locale et de qualité, en valorisant les savoir-faire et en s'adaptant aux spécificités du cirque.

Dans ce cadre, un plan de formation d'un montant de 45 000 euros a été mis en œuvre. Il a permis de former environ 80 Mafatais lors de sessions de 1 à 5 jours sur des thématiques diverses : agroécologie, gastronomie durable, agro-transformation,

confortation de projets agricoles.

Les communes de Saint-Paul et de La Possession sont aujourd'hui engagées dans une démarche d'approvisionnement régulier de leurs cantines par la production agricole locale, via la signature de conventions de partenariat avec les producteurs des îlets. Diverses actions pédagogiques ont également été mises en œuvre avec l'ensemble des écoles du cirque.



■ @ Martin Huré

Sur le plan technique, plusieurs documents thématiques ont été rédigés par le service d'Appui à l'Aménagement et au Développement Durable :

- Un annuaire des hébergements de Mafate engagés pour une alimentation durable
- Un recueil sur les tisanes la kour et leurs usages
- Une analyse d'opportunité de création d'un Système Participatif de Garantie
- Un retour d'expérience sur le projet de ferme agroécologique de Marla
- Un focus sur la problématique de l'eau à Mafate.

Les partenaires du projet souhaitent que la dynamique puisse se consolider sur le long terme, en cohérence avec les actions et politiques publiques mises en œuvre à Mafate, à travers une reconnaissance en tant que « PAT de niveau 2 ».

Afin d'élargir le portage politique et d'assurer collectivement le pilotage de la suite du projet, une association de collectivités regroupant le Parc national de La Réunion, les communes de Saint-Paul et de La Possession a été créée.



▮ @ Martin Huré - Parc national de La Réunion

Cette opération a été financée par l'État dans le cadre du plan France Relance.

Financé par


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité





■ Panormama dans les hauteurs du Maïdo

MAÏDO

Lancement du projet Pilote de régénération écologique Post-incendie

Depuis la décision conjointe du Parc national de La Réunion, de l'Office national des forêts et du Département de mettre à profit la « remise à zéro » générée par l'incendie du Maïdo sur le milieu en novembre 2020, le site jouxtant le belvédère a été réinvesti pour y reprendre collégalement des actions de lutte contre l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*). Il s'agit de donner une chance aux espèces indigènes et endémiques de reconquérir l'espace. Sur un périmètre de 12 hectares attribué au Parc national ont été organisés de nombreux chantiers de lutte participatifs permettant de traiter près de 4 hectares.

Fort de ce test, l'établissement a répondu à un appel à projet de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) dans le cadre du dispositif BESTLIFE 2030 lancé en 2024 par l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Le projet proposé permet d'aller plus loin dans la restauration écologique avec une liste d'actions expérimentales favorisant la régénération écologique post-incendie, en milieu envahi par des espèces exotiques, principalement l'ajonc d'Europe sur le Maïdo.

Le projet comprend des actions combinées :

- ▶ de coupe de l'ajonc,
- ▶ de broyage des rémanents pour une utilisation en paillage,
- ▶ de plantation d'espèces arbustives et herbacées avec du semi direct pour renforcer les populations végétales,
- ▶ des tests de neutralisation des souches d'ajonc d'Europe à base d'ail suivant le protocole « Bonzail » (Voir l'article en page 19)



Reprise de branle vert directement concurrencé par l'ajonc d'Europe

Il inclut un suivi scientifique partenarial avec le Conservatoire Botanique National de Mascarin, pour mesurer l'efficacité des actions menées.

Outre l'aspect écologique, il existe un objectif de qualité paysagère sur ce site où transitent plus de 400 000 visiteurs par an. L'évolution paysagère du site sera suivie par un établissement scolaire partenaire.

Au-delà des chantiers citoyens de lutte organisés régulièrement dans la continuité des précédentes sessions, l'établissement a prévu de renforcer ses effectifs avec le recrutement d'une brigade saisonnière de 6 agents qui

interviendra en 2025 et 2026 sur des périodes déterminées en fonction du processus de germination de l'ajonc d'Europe.

Le projet pilote de régénération écologique post-incendie du Maïdo a été retenu par l'OFB, et la signature de convention le 30 octobre 2024 a marqué le lancement officiel du projet.

Des réunions stratégiques avec les partenaires ont porté sur la mise en place des protocoles de plantation et de suivi. La mise en œuvre opérationnelle du projet a débuté avec la préparation des recrutements, des équipements et d'une commande de 500 plants de ligneux et d'herbacées indigènes pour 2025.



Vue depuis le Maïdo sur La Nouvelle

Cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme BESTLIFE 2030. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité responsable de la subvention ne pourront en être tenues responsables.



GRANDE CHALOUPE ÎLET A GUILLAUME

Partenariat consolidé avec le Département au service du patrimoine culturel

Conformément à la dynamique partenariale engagée dans le cadre de la Charte dans son enjeu de « valoriser le patrimoine culturel des Hauts et assurer la transmission de ses valeurs » et des objectifs du territoire de projet Grande chaloupe - Domaine Fleurié « vers une gestion concertée des patrimoines naturels et historiques », l'année 2024 a été l'occasion de renforcer le partenariat avec la Direction de la Culture du Département de La Réunion.

La collectivité départementale s'est engagée depuis 2016 dans une démarche de connaissance, préservation et valorisation du sentier et du site du pénitencier de l'Îlet à Guillaume ayant abouti aux travaux de sauvegarde et d'urgence menés sur des vestiges. **Le Département souhaite poursuivre la valorisation du site par la mise en place d'un circuit de visite scénographié pour informer le public sur :**

- L'histoire et le fonctionnement de l'ancien pénitencier
- Les fouilles préventives et les travaux de sauvegarde réalisés

Dans le cadre du partenariat, le Parc national de La Réunion a poursuivi et renforcé son accompagnement au projet de valorisation de l'histoire du site d'Îlet à Guillaume en contribuant à la conception du programme scénographique et à l'intégration paysagère des médias au sein du site.



Le partenariat renouvelé s'est aussi traduit par des échanges professionnels avec les équipes de la Direction de la Culture et du Sport du Département ainsi que par la mise à disposition ponctuelle d'espaces au Musée du Sel de Saint-Leu, et au Lazaret de la Grande Chaloupe. Ce site patrimonial, monument historique, a accueilli de événements de sensibilisation aux patrimoines naturels et culturels animés par l'établissement, avec une sortie rando-croquis naturalistes sur le chemin des Anglais, et la soirée de restitution annuelle du programme des Jours de la Nuit (Voir l'article page 65).

SAINTE-MARIE - SAINTE-SUZANNE

Atlas des propriétés privées : Impliquer le secteur privé dans la gestion conservatoire

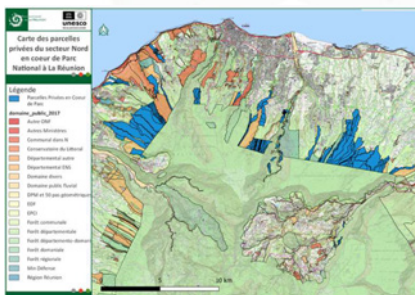
Le cœur de parc national de La Réunion s'étend largement dans l'espace forestier, constitué pour la majeure partie – 94.000 hectares – de propriétés publiques, la frange restante – 11.000 hectares – étant constituée de forêts privées. Sur le secteur nord, en particulier, 124 propriétaires représentent 2 320 hectares de forêts privées.

La propriété forestière privée, diverse et méconnue, abrite des pans entiers d'habitats naturels remarquables qui méritent potentiellement une extrême attention conservatoire.

Bien que des initiatives privées ou publiques s'expriment, leur gestion manque de structure. Aussi, le Parc national de La Réunion maintient un dialogue territorial avec les propriétaires et gestionnaires pour accompagner et structurer les initiatives et coordonner la construction d'orientation de gestion.

Afin d'optimiser cette démarche, l'établissement a encadré en 2024 le stage d'une élève ingénieure visant à élaborer un atlas, sur le périmètre du Secteur Nord, des propriétés privées situées totalement ou partiellement en cœur de parc

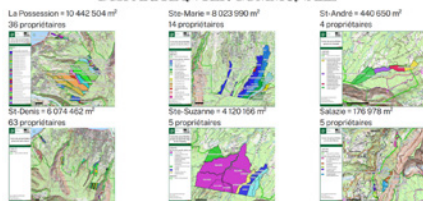
national, en structurant, sécurisant et organisant les données spatialisées existantes.



Atlas des propriétés privées sur le secteur Nord

Cet atlas constitue un outil précieux de connaissance de ces propriétés permettant un croisement des enjeux écologiques et des structures foncières pour identifier des mesures adaptées. Il est également un outil de dialogue avec les propriétaires pour la mise en œuvre des politiques et du projet de l'établissement.

DISPARITÉ INTER COMMUNALE



Atlas des propriétés privées sur le secteur Nord



Groupe participant aux ateliers Fonker
©Robert Mickael - Parc national de La Réunion

SAINT-PHILIPPE

Les Jours de la Nuit : Une dynamique nouvelle sur le territoire

Suite à la réalisation d'un parcours artistique autour de la peinture en 2022, les actions du programme "Les Jours de la Nuit" ont été relancées en 2024. L'ambition de la commune de candidater au label "Villes et Villages étoilés" est apparue comme une belle opportunité pour ré-impulser la dynamique sur le territoire et remobiliser les habitants. La programmation des actions s'est déroulée en deux phases.

Dans un premier temps, les habitants des différents quartiers de la commune ont été invités à participer à un projet autour d'ateliers de création de *fonnkèr*, poésie traditionnelle créole,



Couverture du livret *fonnkèr*

animés par l'association Karma, une association saint-philippoise, responsable de la Maison de la Poésie.

Chaque atelier a été l'occasion de faire une présentation du Parc national de La Réunion, en tant que territoire et institution, des enjeux pour la biodiversité et du Programme des Jours de la Nuit autour de la sobriété lumineuse. La projection des contes de la nuit réalisés par les agents a inspiré les poètes en herbe qui ont fait émerger cinq *fonnkèr* collectifs, sublimés par la plume d'un des participants aguerri dans les arts de la langue et de la graphie créole. L'ensemble des créations

poétiques réalisées en 2024 et des toiles peintes l'année précédente ont été valorisées par l'édition d'un recueil illustré.



Tableau Une imposture dans la nuit de Lucie Courtois

©Robert Mickael
Parc national de La Réunion

Dans un second temps, une série d'animations de découverte du ciel étoilé a été proposée avec l'association partenaire Makes Astro :

► Une soirée grand public d'observation du ciel étoilé sur le site du Puits Arabe. Une soixantaine de personnes a pu profiter des explications généreusement prodiguées et du matériel professionnel mis à disposition pour observer la lune,

Venus, Jupiter ou autres objets célestes.

► Une animation « Planétarium » destinée à chacune des 4 écoles primaires de la commune pour la découverte des planètes, des constellations et du système solaire.

L'objectif en 2025 est de renforcer la mobilisation et d'accompagner la commune vers un véritable projet de territoire étoilé !

L'opération «Jours de la nuit» est soutenue par l'ADEME et par l'État dans le cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030.



SAINT-LOUIS

Projet Quartiers étoilés et séjour de découverte nocturne aux Makes



© René Carayol
Parc national de La Réunion

Dans le cadre de son Contrat de Ville, la commune de Saint-Louis, en partenariat avec l'Observatoire Astronomique des Makes et le Parc national de La Réunion s'est donnée depuis 2021 pour objectif de permettre à toutes et tous la découverte du ciel réunionnais, la sensibilisation au patrimoine naturel et à la biodiversité des hauts de Saint-Louis, en abordant notamment les problématiques de la pollution lumineuse et de protection des espèces.

Dans chacun des quartiers de la ville (Centre-ville, Bois de Nèfles coco, Palissade, Roches Maigres, La Rivière), des ateliers de sensibilisation ont été proposés pour sensibiliser les habitants au patrimoine naturel de la Forêt des Makes et à la préservation des environnements nocturnes.

Les animations proposées par les agents ont précédé l'inscription à un séjour de 2 jours aux Makes financé par le dispositif Quartiers étoilés pour les familles des quartiers prioritaires. Au programme, des activités ludiques et éducatives qui ont rythmé le séjour au centre FOS PTT : projections des contes de la nuit, animations autour des chiroptères, balades nocturnes et observation



© René Carayol
Parc national de La Réunion



© René Carayol - Parc national de La Réunion

du ciel au sein de l'observatoire des Makes.

La synergie partenariale a favorisé la sensibilisation de publics parfois éloignés des préoccupations environnementales. Certains participants ont souhaité élargir l'expérience des Jours de la Nuit à travers la création jumelée avec des habitants de la Plaine-des-Palmistes, d'un spectacle sur les croyances liées à la nuit, présenté lors de la soirée de restitution des Jours de la Nuit 2024.

La dynamique des Jours de la Nuit a pu être poursuivie en d'autres occasions sous l'impulsion de la commune, avec des actions de sensibilisation menées pendant la période d'envol des pétrels ou à l'occasion du 1^{er} festival ornithologique de La Réunion à l'Étang du Gol.



© René Carayol
Parc national de La Réunion



L'opération «Jours de la nuit» est soutenue par l'ADEME et par l'État dans le cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030.





SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

PROTECTION ET TRANSMISSION DES PATRIMOINES

Des festivités pour éduquer, sensibiliser, communiquer

Le Parc national de La Réunion a poursuivi en 2024 sa mission de sensibilisation et de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de l'île, en venant à la rencontre du public sur tout le territoire.

Participer à une riche programmation de manifestations, portées par un solide réseau de partenaires, a permis d'inviter le grand public, parfois éloigné des considérations

environnementales, à redécouvrir les trésors du territoire et à donner des clés pour devenir acteurs du changement.

Ces actions ont pu prendre la forme de points d'informations, balades guidées, jeux pédagogiques, et ont été portées main dans la main avec les institutions, associations locales, entreprises engagées et les acteurs économiques engagés de la marque *Esprit parc national*.

Sensibilisation et dégustation à la Foire agricole de Bras-Panon

Du 3 au 12 mai, le Parc national de La Réunion a marqué sa présence à la Foire agricole au travers de **randonnées guidées, d'échanges sur l'agriculture durable et une balade nocturne**

avec les élus pour promouvoir des éclairages adaptés. Plusieurs bénéficiaires *Esprit parc national* y ont animé un stand coloré et diffusé leur inspiration auprès des visiteurs.



Sensibilisation et dégustation à la Foire agricole de Bras-Panon
© Christophe Dalleau

Fête de la nature



Du 15 au 19 mai, nos agents ont animé des balades éducatives dans des sites emblématiques, tels que la forêt de Dioré ou Dos d'Âne, pour faire découvrir la biodiversité et le patrimoine de l'île. Les échanges avec le public ont permis d'aborder les thèmes variés des espèces endémiques et des menaces qui pèsent sur la flore, du marronnage et d'un patrimoine paysager, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Fête de la nature : explorer
les richesses réunionnaises



La Nuit Européenne des Musées

Le 18 mai, au Lazaret de La Grande Chaloupe, des balades racontées ont mis en lumière le parcours botanique «Métissage Végétal». Nos agents ont également

proposé des animations éducatives ludiques, comme le jeu *Kari Mamie Mapou*, avec un focus sur la biodiversité réunionnaise et le patrimoine culturel.

Festival Arléo à Hell-Bourg : l'art au service de la nature

Du 8 au 12 mai, le Festival Arléo, organisé avec le partenariat du Parc national, a mêlé art et sensibilisation. Lectures de paysages, animations pédagogiques et dégustations ont permis de valoriser les richesses naturelles et culturelles de Salazie, avec le soutien des professionnels *Esprit parc national* spécifiquement implantés sur le territoire de l'Est :

- ▶ Les Jardins d'Héva, hôtel et jardins
- ▶ La Villa blanche, hébergement de charme
- ▶ Jérôme Lallemand, et son miel de forêt de Salazie
- ▶ Angie & Benji, producteurs engagés
- ▶ Les Aventuriers de l'Est, guides férus des cases créoles d'Hell-Bourg

Les Nuits des Forêts

Le 7 juin, une balade immersive nocturne silencieuse a été organisée avec le soutien du Parc national le long de la Rivière Saint-Denis pour la Nuit des Forêts. Les participants

ont remonté la rivière en silence, guidés par un médiateur, favorisant une reconnexion profonde avec la nature.

Fête du Chouchou : *Esprit parc national à l'honneur*

Du 26 au 28 juillet à Salazie, les bénéficiaires *Esprit parc national* ont valorisé des produits issus du cirque, comme le miel de forêt et

l'artisanat en bois. Ces échanges ont pu renforcer l'engagement des visiteurs pour une consommation durable.

Journée de la Maison du Parc national

Le 7 septembre, plus de 70 participants ont découvert le futur jardin patrimonial de la Plaine-des-Palmistes, tout en s'amusant avec des chasses au trésor et des contes.

Cet événement a mis en avant la collaboration avec nos partenaires locaux pour la valorisation du territoire palmyrien.

Rando-croquis : un patrimoine à dessiner



Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine en septembre, des rando-croquis ont été proposés par le Lazaret de la Grande Chaloupe aux visiteurs. Du Lazaret au point de vue du chemin des Anglais, les participants ont été initiés au dessin naturaliste, en se familiarisant avec les patrimoine naturels, culturels, paysagers et historiques du territoire, guidés par une agente.

Semaine Européenne du Développement Durable

Le Parc national de La Réunion a co-animé des chantiers juniors pédagogiques (voir article page 73) à la Roche Écrite et à Salazie pour la Semaine Européenne du

Développement durable qui s'est déroulée du 18 septembre au 8 octobre 2024.

Fête de la science : les paysages à l'honneur

Le 14 octobre, à la Cité du Volcan, le jeu pédagogique *Nout péisaj* a été proposé aux visiteurs pour mieux comprendre les paysages

de l'île et leur inscription au patrimoine mondial : une sensibilisation ludique aux enjeux paysagers et environnementaux.

Festival ornithologique de Saint-Louis, 1ère édition

Les équipes du Parc national ont proposé lors de la journée du 16 novembre des ateliers sur la biodiversité et les oiseaux

endémiques, ainsi que des contes éducatifs pour éveiller les consciences des plus jeunes.



Gayar PikNik : pique-niquer autrement

À travers des animations ludiques, le Parc national a répondu à l'appel de l'Agence Régionale de la Biodiversité pour encourager des comportements écoresponsables compatibles avec la préservation

des espaces naturels de l'île. Le 8 décembre, des ateliers ont sensibilisé le public aux bonnes pratiques en pleine nature pour un Gayar PikNik.

Restitution artistique au Lazaret : imaginer son quartier idéal



Dans le cadre du programme *Les Jours de la Nuit*, des habitants des territoires pilotes de La Plaine-des-Palmistes, de Saint-Louis et du Brûlé ont co-créé leur vision d'un quartier nocturne idéal. Ces travaux artistiques, fruit d'une mobilisation annuelle, et restitués le 7 décembre sur le site emblématique du Lazaret de la Grande Chaloupe, alimenteront des réflexions sur l'optimisation des éclairages et la préservation des environnements nocturnes.

© René Carayol
Parc national de La Réunion



1^{ère} édition d'un concours photo sur les environnements nocturnes à La Réunion

Dans le cadre de son programme Les Jours de La Nuit, le Parc national de La Réunion a organisé du 18 décembre 2023 au 3 mars 2024 un concours de photographie, en partenariat avec CCSTI Sciences Réunion, EDF Réunion, la Réserve Naturelle Marine, la Réunion des Musées Régionaux et l'astrophotographe Luc Perrot.

Cinq catégories permettaient aux photographes amateurs ou professionnels d'exprimer, du crépuscule à l'aube, leur créativité sur le thème « Les environnements nocturnes de La Réunion », afin

de sensibiliser le grand public à la diversité et à la fragilité des environnements nocturnes de La Réunion, de susciter l'envie d'aller à leur rencontre et de les préserver.

Les photographies des lauréats ont été exposées lors d'une cérémonie de remise des prix et de sensibilisation des Jours de la Nuit qui s'est déroulée au Musée des Arts de l'Océan Indien, en présence du jury et des partenaires, et ont remporté des lots en lien avec l'observation et la photographie nocturne.

Les lauréats du prix du jury

— Paysages de nuit en lumière naturelle



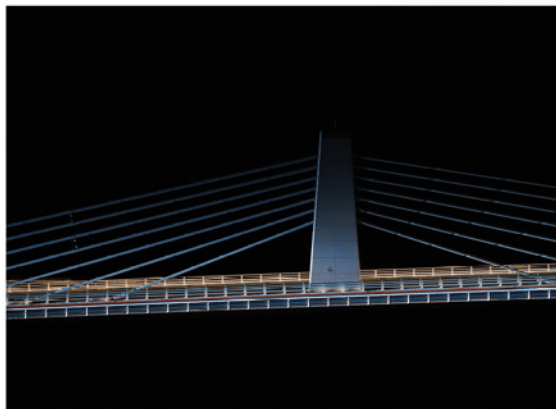
La qualité du ciel sur certains territoires de l'île est extrêmement fragile. La flore exceptionnelle de l'île, parfois endémique - ici, un fanjan mâle, *Alsophila borbonica*, est également à la fois très fragile et affectée par la pollution lumineuse.

Obscure clarté
de Sophie Maton

— Paysages de nuit avec lumière artificielle

La pose longue choisie par le photographe amplifie la quantité de lumière qui se dégage depuis ce pont. Si cette lumière

artificielle était permanente, les conséquences, en particulier sur des corridors écologiques, seraient désastreuses.



Perdu dans la nuit
de Anton Colin

— La nuit près de chez moi

Les techniques d'éclairage peuvent prendre en compte les enjeux liés à la pollution lumineuse. Ici, c'est l'œuvre de Sept qui est mise en lumière à Saint-Paul. Orientation,

intensité, température de couleur, temporalité sont autant de paramètres à penser pour limiter la diffusion de lumière artificielle.



À la croisée des baleines
de Aurélien Crozemarie

— Animaux insomniaques

Un très grand nombre d'espèces animales vivent la nuit, dans l'obscurité. D'autres profitent de la nuit pour se reposer ou dormir, c'est le cas des oiseaux, par exemple, également des humains.



La nuit, le crapaud chante
de Nicolas Huet

— Smartphone

Le début et la fin de nuit correspondent aux moments où l'activité de la biodiversité est à son paroxysme. C'est donc à ces moments que la lumière artificielle produit le maximum d'effets néfastes auprès des espèces peuplant notre île et ses abords.



Bonsoir le soir
de Alexandre Leclaire

Chantiers de lutte participatifs : un nouveau format pédagogique « junior »



L'éducation à l'environnement fait partie des missions historiques des Parcs nationaux qui contribuent à l'émergence d'une culture de la nature et renforcent l'appropriation des territoires protégés par les habitants, les usagers et les scolaires. Ces actions sont nécessaires pour faire évoluer les comportements afin de garantir la protection à long terme de leurs patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Lutter contre l'érosion de la biodiversité nécessite d'engager des changements transformateurs

dont le citoyen est un acteur majeur. Ainsi le Parc national de La Réunion encourage la mobilisation citoyenne à travers des actions concrètes en proposant toute l'année plusieurs dizaines de chantiers d'arrachage des espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble de La Réunion.

En déclinaison des chantiers participatifs tout public régulièrement proposés par le Parc national et en cohérence avec le travail de sensibilisation effectué avec les scolaires depuis de nombreuses années le Parc national

a lancé en 2024 l'expérimentation de ces actions participatives sous forme de « Chantiers juniors » où les élèves apprennent à reconnaître et arracher des plantes particulièrement invasives.



Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, l'antenne nord du Parc national de La Réunion, en partenariat avec l'Office national des forêts, l'Académie de La Réunion, les Communes de Saint-Denis et de Salazie, la CINOR, mais aussi la Fédération Agricole de Salazie, a animé des chantiers juniors avec des classes issues de 6 établissements scolaires à l'entrée de la forêt de la Roche Écrite au Brûlé et autour du Piton Marmite à Salazie.

Sur ces sites, les milieux naturels font face à des plantes invasives qui remontent des milieux anthropisés vers les milieux naturels. Ces espèces prolifèrent rapidement, et se dispersent depuis quelques années à la lisière de la forêt de la Roche Écrite et du pourtour du Piton des Neiges, menaçant l'intégrité du cœur de parc national et la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



Outils pédagogiques : L'exemple des carnets de voyage



Trois carnets de voyage ont été conçus dans le cadre du marché des outils éducatifs porté par le Service Pédagogie et Sensibilisation du public. Esthétiques, ludiques et instructifs, ils permettent de construire une vision partagée tout en nourrissant des actions à développer au niveau des Portes de Parc et de Mafate, cœur habité du parc national. Ils ont été distribués dans les offices de tourisme, en gîtes et auprès de partenaires locaux, afin de sensibiliser habitants et visiteurs à la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de l'île.

— La fabrique des paysages : de Grand Coude au Morne Langevin

Trois carnets de voyage ont été conçus dans le cadre du marché des outils éducatifs porté par le Service

Pédagogie et Sensibilisation du public. Esthétiques, ludiques et instructifs, ils permettent de construire une vision partagée tout en nourrissant des actions à développer au niveau des Portes de Parc et de Mafate, cœur habité du parc national. Ils ont été distribués dans les offices de tourisme, en gîtes et auprès de partenaires locaux, afin de sensibiliser habitants et visiteurs à la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de l'île.

— De la ville au sommet des nuages : Vers la Roche Écrite

Ce carnet dévoile un itinéraire au départ de la Providence, à Saint-Denis, en passant par le Brûlé, plus haut village de la commune, pour culminer finalement à 2276 mètres. Depuis la Roche Écrite, l'immensité d'un panorama de

sommets et de cirques, ceux de Salazie et de Mafate s'admire. Ce périple est l'occasion de comprendre aussi l'étagement de la végétation à La Réunion, et la forêt, milieu fragile.

— **Le carnet de voyage « une traversée de Mafate »**

Ce carnet relate une traversée du cirque de Mafate, de Sans-Souci au col du Taïbit, et valorise les savoir-faire, agricoles et alimentaires, et l'art de vivre de Mafate en lien avec le **Projet Alimentaire de Territoire** (Voir l'article « **Évolution du Projet Alimentaire de Territoire** » page 54). Il a également pour objectifs d'encourager la consommation



locale et de sensibiliser aux problématiques de l'importation des denrées alimentaires dans le cirque, de la gestion des déchets, de l'alimentation durable et de la nutrition.



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne et le Département de La Réunion dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion - FEADER 2014-2020.



Service civique : des « ambassadeurs » en remplacement des « éco-gardes »

Fortement impliqué dans la lutte contre les Feux de forêts et d'Espaces Naturels depuis les grands incendies de 2010-2011, le Parc national de La Réunion vient renforcer le plan ORSEC concernant les milieux naturels en cœur de parc national : la sensibilisation auprès de différents usagers (randonneurs, pique-niqueurs, professionnels) et la surveillance aux abords et au sein des zones les plus sensibles.

Pour renforcer l'action de l'établissement sur la « période à risque feux de forêt », 12 volontaires en engagement de service civique âgés de 17 à 24 ans, viennent compléter ses équipes permanentes, pour une durée de 6 mois de juillet à décembre. La cohorte recrutée en 2024 est engagée dans des missions élargies qui ont justifié un changement d'appellation.



Anciennement pourvu en «éco-gardes», le dispositif labellisé «Journée nationale de la résilience - Tous résilients face aux risques» par l'État a évolué et accueille désormais des « ambassadeurs réunionnais au service du Patrimoine mondial » aux missions élargies.

L'information et la sensibilisation des publics par les ambassadeurs est davantage axée sur la fragilité des milieux et des paysages et leur nécessaire protection face aux effets conjugués des différents aléas, en particulier les incendies et les plantes exotiques envahissantes.

Hors périodes de fort risque « feux de forêt », les «Ambassadeurs du Patrimoine Mondial» ont ainsi pu contribuer aux actions d'éducation à l'environnement et au développement durable portés sur les différents territoires de projets du Parc national, dont des chantiers citoyens de lutte contre les plantes invasives, des événements et ateliers sur la sobriété lumineuse ou sur la souveraineté alimentaire.

Le projet bénéficie du soutien de l'État, et de la GMF via la Fondation Covéa.



CONSOLIDATION DE PARTENARIATS EN FAVEUR DE PROJETS DURABLES

Séminaire technique international Ramsar : une mobilisation inédite pour la préservation des zones humides en outre-mer



Du 20 au 25 mai, La Réunion a accueilli le volet Outre-mer du 4ème Plan National Zones Humides ainsi que le séminaire technique international des zones humides Ramsar, un événement d'envergure qui a réuni plus de 260 participants, issus de l'hexagone, d'outre-mer et de 12 pays d'Afrique australe. Cet événement, piloté par la Réserve naturelle nationale de l'Étang de Saint-Paul (RNN) en partenariat avec Ramsar France, le ministère de la Transition écologique, ainsi que le Pôle Relais Zones Humides Tropicales, a permis de mettre en lumière l'importance des zones humides pour la biodiversité, l'économie et le bien-être des populations.

— Un focus particulier sur La Réunion et l'océan Indien

En 2024, l'Étang de Saint-Paul, première zone humide labellisée Ramsar de La Réunion, a célébré ses cinq ans de labellisation. Ce séminaire a été l'occasion de mettre en avant cette richesse naturelle et de renforcer la coopération entre les gestionnaires de zones humides de la région sud-ouest de l'océan Indien. Les discussions ont porté sur la restauration des milieux humides, une priorité pour la Convention Ramsar, et ont permis de définir des actions concrètes pour protéger ces écosystèmes fragiles face aux enjeux du dérèglement climatique.

— La journée de terrain : un des points d'orgue du séminaire

Le 4ème jour du séminaire a permis de découvrir sur le terrain des initiatives de gestion des milieux humides à La Réunion. Cette journée a été un succès dans le bassin Est de l'île, grâce à la coordination du secteur Est du Parc national qui a piloté les visites sur le terrain avec des arrêts clés en cœur de parc national, comme la Pandanaie et le Grand Étang.



Le Parc national a contribué à garantir une organisation fluide et une communication efficace avec les organisateurs et les participants qui ont bénéficié d'informations sur les thématiques de restauration d'habitats naturels et de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, tout en s'imprégnant de la richesse écologique de l'île.

Cette journée a permis de renforcer les liens entre les gestionnaires de zones humides, d'initier des échanges riches avec les experts

internationaux et d'initier des collaborations futures.

— Des perspectives d'avenir pour le territoire

Le séminaire a été l'occasion de faire émerger de nouvelles initiatives, telles que la signature de la « Déclaration de La Réunion », un accord historique visant à promouvoir la coopération régionale en matière de gestion des zones humides. Cet événement a donc mis en avant le rôle de La Réunion dans la préservation des zones humides, mais a aussi permis de renforcer la coopération internationale pour la gestion durable de ces écosystèmes.

Il a marqué un tournant dans la gestion des zones humides en outre-mer, en offrant une plateforme de partage de connaissances et en favorisant les synergies entre acteurs locaux et internationaux.



Séminaire de l'Office français de la biodiversité à La Réunion : des liens consolidés avec le Parc national



© Denis Charissoux - OFB

Du 5 au 7 juin 2024, le Parc national de La Réunion a accueilli le séminaire régional de l'Office français de la biodiversité (OFB). L'évènement a permis de renforcer la collaboration entre institutions sur la gestion des milieux naturels, à travers des échanges et des visites de sites, tels que la Pandanaïe et la forêt de Bébour, milieux remarquables de La Réunion.

Le séminaire régional de l'OFB s'est déroulé en présence d'Olivier Thibault, Directeur général de l'OFB et de Sandrine Cadic et Denis Charissoux, respectivement Directrice générale adjointe et Directeur général délégué aux ressources. Il a été marqué par l'implication du Parc national dans l'organisation du séminaire,

avec des activités de découverte organisées en divers points de l'Est de l'île. La Maison du parc national a également été mise à disposition des participants, leur permettant de découvrir la richesse du cœur de parc national et d'échanger sur les projets de restauration écologique à forte dimension partenariale qui y sont déployés.

Dans une dynamique de réseau, la dernière journée du séminaire a été élargie aux partenaires régionaux de l'OFB, avec la participation d'autres acteurs locaux à l'image de l'Agence régionale de la biodiversité et des Terres australes et antarctiques françaises. Des présentations de projets ont permis de mettre en lumière les efforts communs pour préserver et restaurer la biodiversité.

Les équipes du Parc national ont joué un rôle clé dans la coordination logistique, assurant la gestion des déplacements entre les sites, l'animation des groupes, et l'accompagnement des participants tout au long du séminaire.

Ces rencontres ont pu consolider et renforcer les liens entre l'OFB et le Parc national de La Réunion, en ouvrant des perspectives de collaboration sur la gestion locale durable de la biodiversité.

© Denis Charissoux - OFB |



Sensibilisation des acteurs du tourisme à la biodiversité avec l'Office de Tourisme de l'Ouest

Un premier atelier de « Sensibilisation à la Biodiversité » à destination des acteurs locaux du tourisme a été co-organisé par l'Office du Tourisme de l'Ouest (OTI Ouest) et le Parc national en mai 2024 sur les sites du Maïdo et de l'Îlet Alcipe. Une occasion d'aborder de façon pédagogique les grandes questions liées à la biodiversité sur ces espaces naturels avec un public de professionnels au contact du grand public.

La journée conviviale du 23 mai a été l'occasion pour la quinzaine de prestataires touristiques présents de découvrir les enjeux des patrimoines naturel, culturel et paysager à travers une lecture

de paysage, et d'appréhender les principales menaces pesant sur la biodiversité. Les programmes de conservation mis en place par le Parc national et ses partenaires ont également été au centre des présentations.

Au cours d'une immersion dans la forêt de bois de couleurs de l'Îlet Alcipe, hébergeurs et prestataires de services en présence, par ailleurs régulièrement sollicités par les touristes, ont pu approfondir leurs connaissances sur la forêt et ses fonctionnalités.

Les savoirs des participants ont été sujets d'échanges et la préservation des richesses de l'île a été, l'espace de cette journée, la



© Office de tourisme de l'Ouest

préoccupation de chacun. L'intérêt suscité a permis de développer une dynamique de groupe et des synergies favorables à une montée en compétences.

L'office de tourisme a poursuivi son tour d'horizon des espaces protégés de La Réunion et proposé des ateliers complémentaires avec

nos partenaires : les médiateurs de la Réserve de l'Étang de Saint-Paul et de la Réserve marine. Le partenariat qui unit l'OTI Ouest et les acteurs locaux de la biodiversité devrait être renouvelé courant 2025 sur ce même format engageant à destination des acteurs touristiques.



© Office de tourisme de l'Ouest



VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024-2028



Fort de l'expérience de son précédent projet d'établissement, le Parc national de La Réunion a adopté un Projet d'établissement 2024-2028 (PEV2) validé en Conseil d'Administration du 9 juillet 2024. Le PEV2 déploie des actions réorientées pour répondre aux besoins spécifiques des territoires, avec une dimension partenariale marquée :

- La stratégie de lutte contre les EEE a évolué vers une stratégie de restauration des fonctionnalités des habitats,
- De nouvelles espèces animales invasives ont été ciblées comme prioritaires au même titre que les

rats et les chats (cabris, porcs, cerfs de Java),

- Des thématiques comme la transition écologique et la pollution lumineuse (Programme des Jours de la Nuit) ont pris de l'ampleur.
- La dimension territoriale a été renforcée en élargissant la démarche des Portes de Parc.

En interne, la gestion en mode projet a évolué vers une gestion en écosystème de projets interreliés.

La collaboration entre les services et secteurs s'en trouve renforcée, ainsi que l'articulation entre projets thématiques et territoriaux.

ÉVOLUTION MÉTIERS : DES TECHNICIENS D'ANIMATION TERRITORIALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'action de l'établissement est encadrée par sa Charte, bâtie autour de quatre enjeux majeurs pour le territoire. Pour atteindre les objectifs fixés, le Parc national doit contribuer à faire converger les politiques déconcentrées et

décentralisées sur les champs utiles et en cohérence avec la Charte. À cet effet, l'équipe développe une forte démarche de partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire et plus spécifiquement les différents

niveaux de collectivité et l'État.

À titre d'exemple, la Commission Roche-Écrite, instance de dialogue instaurée par le Parc national en 2016, a pour vocation d'accompagner la gestion quotidienne du massif éponyme en réunissant différents organismes publics et privés. Composée d'un collège de décideurs et de techniciens, elle défend l'ambition de «co-construction d'un mode de gestion durable, harmonieux, exemplaire et à la hauteur des promesses du territoire ».

Dans ce contexte collaboratif, et afin de mettre en œuvre, coordonner, suivre ou monter des projets, études, et actions issus des programme d'action sur les

territoires de projet, l'établissement a choisi de faire évoluer les métiers existant et créé une nouvelle mission spécifique de « Technicien d'animation territoriale ».

Une première technicienne d'animation territoriale a été recrutée fin 2024 à l'antenne Nord du Parc national, venant renforcer les dispositifs d'appui aux dynamiques territoriales sur les zones à enjeux du massif de la Roche-Écrite, du cirque de Salazie, des massifs de la Grande chaloupe et de la plaine d'Affouches.

Cette démarche sera poursuivie et adaptée aux besoins des différents secteurs du Parc national de La Réunion au cours de l'année 2025.



L'ANTENNE OUEST DU PARC NATIONAL INAUGURÉE À TROIS-BASSINS



© Martin Huré

Au terme d'un chantier de près de deux ans, le Parc national de La Réunion a inauguré jeudi 28 Novembre 2024 les nouveaux locaux de son Antenne Ouest, située au 22 chemin des Jacarandas, à Trois-Bassins, en présence de nombreux partenaires, dont la commune de Trois-Bassins, le Territoire de l'Ouest, le Conservatoire botanique national de Mascarin (CBNM), l'association voisine MAOTEO, les écoles locales, et de nombreux acteurs de la biodiversité.

Les nouveaux locaux de l'antenne Ouest du Parc national de la Réunion à Trois Bassins se situent désormais dans L'Espace Numérique et Artistique (LENA), au sein d'un domaine de 19 000

m2 appartenant au Territoire de l'Ouest, dans le cadre d'un accord avec l'intercommunalité.

Le site répond aux besoins de fonctionnement de l'antenne Ouest, et jouit d'un emplacement géographique qui favorise le développement d'un projet de territoire dont la dynamique est basée autour du site de LENA. Celui-ci abrite déjà une offre d'enseignement artistique que vient compléter une proposition d'activités autour de la thématique environnementale.

Au-delà de l'inauguration du bâtiment, c'est la dynamique locale de territoire qui a été mise à l'honneur, le Parc national de La Réunion et les acteurs de Trois-Bassins étant engagés dans un Projet expérimental de



© Martin Huré

Territoire (PEET). S'appuyant sur les dynamiques préexistantes, le PEET de Trois-Bassins a réuni, dès 2019, plus d'une dizaine de partenaires autour de la création d'un arboretum aux abords de L'Espace Numérique et Artistique.

Parmi eux, le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM), une association locale (MAOTEO), la Commune et ses écoles, s'impliquent concrètement, chacun à leur échelle, dans un projet de reconstitution d'un milieu forestier « originel » caractéristique de cette altitude sur ce bassin versant et constitué de cortèges de près de 60 espèces de plantes indigènes et endémiques.

L'inauguration a symboliquement été ouverte par une plantation dans l'arboretum à l'arrière du bâtiment, avant le discours officiel

du Président du Parc national de La Réunion, Éric Ferrère, qui a salué la « dynamique de projet multi acteurs engagée sur ce carrefour des Hauts de l'Ouest » et remercié l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet.

Réciproquement, la commune de Trois-Bassins a félicité l'implantation d'un « *fleuron de la biodiversité de La Réunion* » sur sa collectivité. L'association voisine Maotéo s'est quant à elle réjouie de notre capacité collective à conjuguer « *insertion professionnelle et protection de l'environnement* » sur ce territoire.

La dynamique du site se trouve renforcée par cette implantation, et sa vocation culturelle est amenée à se consolider à travers la mise en place d'un futur sentier de visite de l'arboretum, accessible aux publics porteurs de handicaps, et équipé de médias d'interprétation.



© Martin Huré

La réalisation de la nouvelle antenne ouest du Parc national a été financée par France Relance et par l'Union Européenne - NextGenerationEU.

Financé par



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



JOURNÉE DE COHÉSION DES AGENTS : CULTURE ET TRADITIONS CULINAIRES AU MENU !

La Journée de cohésion du 5 mars 2024 a réuni près d'une centaine d'agents du Parc national, stagiaires et services civiques autour d'un élément central de l'identité réunionnaise : la cuisine au feu de bois. Une savoureuse expérience qui a mêlé sens du partage, de l'entraide



et bonne humeur dans la ferme de Bellevue à Dos d'âne, avec une vue somptueuse sur l'océan et les reliefs aux abords de la canalisation des Orangers.

Il aura fallu se coordonner en équipes pour trier des montagnes de brèdes chou chou, hacher et piler les épices ail, oignons,



gingembre, faire revenir viandes et crustacés pour des caris et rougails réussis et espérer gagner la « louche d'or ».

Parés, les participants l'étaient avec des tabliers à leurs noms et des toques de chefs. Au son de l'orchestre créole, chacun a pu remporter le défi haut la main : concocter ensemble un menu harmonieux complet et prendre plaisir à le déguster entre amateurs de nature et de traditions !

LES PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Un collectif mobilise pour une contribution renforcée aux politiques publiques



© I. Martel - Parcs nationaux de France

Le Parc national de La Réunion s'est pleinement investi dans le collectif des 11 Parcs nationaux de France. Le directeur, Jean-

Philippe Delorme, et son adjoint Paul Ferrand ont participé aux séminaires biannuels en mai au Parc national des Calanques

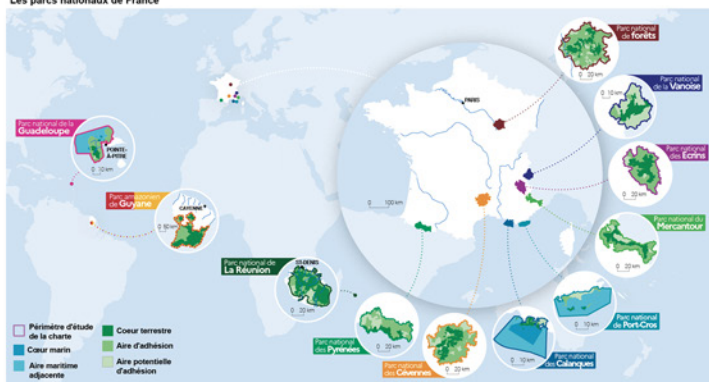
et en octobre au Parc national de La Réunion, en présence de représentants de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de la direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de la Transition écologique (DEB/MTE).

Le collectif des Parcs nationaux assure le portage du positionnement des Parcs nationaux dans les discussions nationales sur les politiques publiques environne-

mentales, dont la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB).

Résultat d'une visibilité accrue du collectif, plusieurs auditions parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale ont mobilisé les directions permettant de faire valoir les positionnements et spécificités de leurs établissements dans le débat national sur des politiques publiques environnementales.

Les parcs nationaux de France



Source : IGN, Les parcs nationaux de France. Traitements : SDES - OFB, 2021

Salon des maires et des collectivités locales : une mobilisation inédite

Pour la première fois, les Parcs nationaux ont participé au Salon des maires et des collectivités locales, qui s'est tenu à Paris, du 19 au 21 novembre 2024. Cette édition marquait également le lancement de la première édition du Salon de la biodiversité et du génie écologique.

Les parcs nationaux étaient présents sur un stand au sein du village

ministériel du Partenariat avec les territoires, de l'Écologie et du Logement avec d'autres opérateurs de l'État tel que l'OFB et à l'écoute des visiteurs : sénateurs, maires de communes rurales, députés, porteurs de projet, étudiants etc.

Plusieurs présidents des conseils d'administration des parcs nationaux ont pris la parole lors de conférences et d'émissions radio



© I. Martel
Parcs nationaux de France

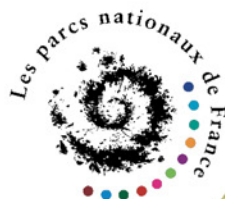
réunissant des élus et experts pour échanger autour des défis environnementaux, avec la participation de Jean-Philippe Delorme sur le thème : La biodiversité en Outre-Mer, la connaissance au service de l'action et de la mobilisation.

Les Parcs nationaux de La Réunion et de la Guadeloupe ont été distingués pour leurs initiatives exem-



© I. Martel
Parcs nationaux de France

plaires en matière de restauration écologique et ont reçu le Prix du Génie écologique.



Le collectif en bref

- ▶ 11 Parcs nationaux représentés chacun par un établissement public
- ▶ Un collège de direction composé de chaque directeur(rice) d'établissement et directeur(rice) adjoint(e)
- ▶ Une présidence tournante, renouvelée tous les 6 mois
- ▶ Une convention de rattachement à l'Office français de la biodiversité (OFB)
- ▶ Une quinzaine de groupe de travail inter-parcs thématiques, animés pour la plupart par l'OFB
- ▶ Une conférence des présidents, composée de l'ensemble des présidents des Conseils d'administration
- ▶ Une Commission scientifique (CSPN), composée de l'ensemble des présidents des Conseils scientifiques



MOYENS DÉDIÉS
AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

LES MOYENS HUMAINS

La consommation globale des emplois par l'établissement au 31 décembre 2024 est conforme à l'autorisation globale votée de 92 Équivalent Temps Plein (ETP) pour l'exercice 2024.

Ces 92 ETP, se distinguent en 82 ETP d'emplois sous plafond et en 10 ETP d'emplois hors plafond correspondant aux emplois rémunérés sur projets. **En exécution, le Parc national réalise un atterrissage conforme aux dotations ministérielles en matière d'emplois.**

LES MOYENS FINANCIERS

Les dépenses sont réalisées pour un montant de 9 022 080,83 € représentant une consommation de 94,5 % des crédits de paiement ouverts.

Les frais de personnels occupent 69 % des dépenses globales et restent le principal poste.

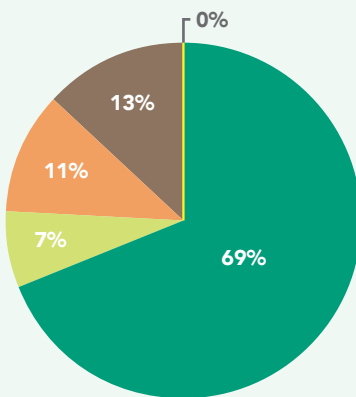
Les dépenses de fonctionnement se décomposent ainsi :

► 597 456 € de dépenses courantes hors projets (soit 6,6%)

► 1 020 110 € de dépenses liées à la mise en œuvre des projets (soit 11,3%)

Les dépenses d'investissement incluant les projets immobiliers ont été réalisées à hauteur de 1 130 968 €, soit 12,5 % du budget global. 0,2% du budget a été consacrés à des dépenses d'intervention.

Répartition des dépenses 2024 par nature



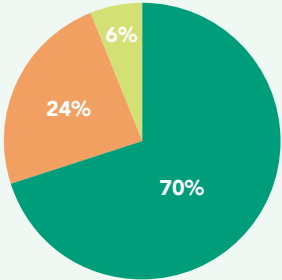
- Personnel
- Frais généraux
- Projets
- Intervention
- Investissement

Les recettes sont réalisées au-delà des prévisions budgétaires, pour un montant total de 10 263 440 €. En complément de la dotation ministérielle de 7,132 € (69,7%) l'établissement a encaissé 2 460

566 € (soit 24 %) de financements dans le cadre des projets mis en œuvre et 650 754 € au titre du solde de Plan de relance permettant le financement des projets immobiliers.

Répartition des financements 2024

- Recette globalisées
- Plan de Relance
- Recettes fléchées

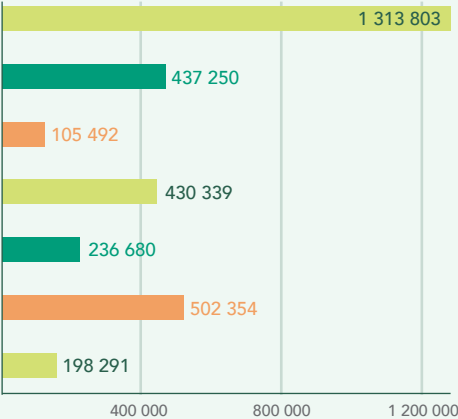


Finalement, le niveau de la trésorerie de près de 6,2M€ constatés au compte financier 2024, le Parc national de La

Réunion dispose des ressources et des capacités financières pour mener à bien ses missions et tenir ses engagements.

Répartition des dépenses selon les catégories du Contrat d'Objectif signé avec l'État - Répartition par destination (Hors personnel SP)

- 6.5 Gérer l'établissement - Immobilier
- 6 Fonctionnement / Management de l'établissement
- 5 Piloter la politique du Parc national
- 4 Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs
- 3 Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement
- 2 Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager
- 1 Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine du territoire



Les charges de personnel hors projets fléchés ne sont pas ventilées par destination, aussi elles sont écartées de l'analyse.

PARC NATIONAL DE LA RÉUNION

« L'humain et la nature avant tout »



1 MAISON DU PARC NATIONAL SIÈGE ET SECTEUR EST

Direction, secrétariat Général, service pédagogie et sensibilisation des publics, service communication, service études & patrimoine, service d'appui à l'aménagement & au développement durable

258 rue de la République,
97431 Plaine des Palmistes

0262 90 11 35 - contact@reunion-parcnational.fr

 Parc national de La Réunion
www.reunion-parcnational.fr

2 SECTEUR NORD

186, allée des Topazes
Bellepierre
97400 Saint-Denis

3 SECTEUR OUEST

22 Chemin des Jacarandas
97426 Trois Bassins

4 SECTEUR SUD

7 Chemin de l'IRAT
Pôle 3P - Bat A
97410 Saint-Pierre

Directeur de la publication : Jean-Philippe Delorme

Rédaction : L'ensemble des équipes de l'établissement public - Conception : Service communication

Illustrations : Charlotte Druguet - Graphisme et maquettage : Amandine Dijoux

Images : Sauf mention contraire toutes les photographies utilisées appartiennent au ©Parc national de La Réunion

Photographies : Parc national de La Réunion, sauf mention contraire

Impression : NID IMPRIMERIE - Juin 2025